

LA GRANDE FÊTE DU CARNAVAL SAUVAGE : RENDEZ-VOUS AU CANAL LE 12 MARS !



Centre Culturel d'Ittre

POUR
TOUS
LES ÂGES

CARNAVAL SAUVAGE À ITTRE

Samedi 12 mars

BALADE CONTÉE SUR LES CHEMINS DU VIEUX CANAL

À PARTIR DE 18H30

Contes

Théâtre

Animations musicales

Jonglerie

Parade aux lanternes

Grands Feux

Bar et petite restauration



TARIFS : GRATUIT < 5 ANS / > 5 ANS : 5€

RÉSERVATION OBLIGATOIRE - APPLICATION DES RÈGLES SANITAIRES DU SECTEUR SOCIO-CULTUREL

www.ittreculture.be - info@ittreculture.be



RETROUVEZ LE PROGRAMME EN P.2

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

C'est bientôt la fin de l'hiver, animaux et plantes vont bientôt sortir de leur retraite ensommeillée. Mais l'hiver hésite : va-t-il partir ou va-t-il rester encore un peu ? C'est dans cette brèche fugace qu'on peut voir sortir de terre des êtres surnaturels et étranges, aux pouvoirs surprenants, aux instincts sauvages. **C'est le temps du Carnaval ! Mais, chassés par les flammes de nos Grands Feux, les esprits de l'hiver retourneront sous terre et laisseront place à la douceur du printemps...** Jusqu'à l'année prochaine !

LE CARNAVAL SAUVAGE, C'EST QUOI ?

Un grand rassemblement, un moment de d'émerveillement artistique, la découverte et la célébration des paysages et du patrimoine, un grand bol d'air et des bons produits !

Une balade contée (3 km) avec 3 haltes animées par des conteurs sélectionnés par la «Maison du Conte et de la Littérature en Brabant Wallon» et jalonnée de **grands feux** autour desquels de nombreuses **animations et spectacles artistiques** vous seront proposés : théâtre, animations musicales, parade aux lanternes, animations musicales, jonglerie,...

L'équipe du
Centre culturel d'Ittre

LA GRANDE FÊTE DU CARNAVAL SAUVAGE :

RENDEZ-VOUS AU CANAL LE 12 MARS !



RÉSERVATION OBLIGATOIRE

**Gratuit < 5 ans
> 5 ans : 5 €**

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

● **Trois haltes aux contes et de belles histoires**, racontées par des conteurs professionnels sélectionnées par la Maison du Conte et de la Littérature en Brabant Wallon.

Halte 1 : de 18h30 à 21h00

Halte 2 : de 18h45 à 21h15

Halte 3 : de 19h00 à 21h30



● **« Fracaban »** : 6 voix et une multitude d'instruments pour interpréter des chansons traditionnelles bluegrass et de folk irlandais, mais aussi du blues, du jazz ou de la chanson française.

De 19h30 à 22h00



● **« Blue Mockingbirds »** : des musiciens de jazz bruxellois qui portent un amour inconditionnel pour le jazz des années 20 et la musique de Duke Ellington.

De 20h30 à 22h30



● **« Pyronix »** : compagnie circassienne spécialisée dans la production de spectacles pyrotechniques

De 20h00 à 22h30



● **« Viens, on se tire »** : spectacle de théâtre et de marionnettes proposé dans le cadre du MikMak Festival par la compagnie la Corneille bleue.

Séance 1 : 20h15

Séance 2 : 21h30



● **Mise à feu des buchers et embrasement des monstres du canal** (totems géants)



Feu près de la charrette à pekets : 19h30

Feu près du chapiteau bar : 20h30

EN PRATIQUE

On vous attend au Canal dès 18h30. Si vous venez en voiture, vous pouvez la garer au parking des anciennes papeteries de Virginal (Rue d'Asquempont). Vous arrivez ensuite au Canal via la Rue de la Roque (ancien canal, sous le pont de la Rue Charles Catala). Vous achetez votre bracelet, vous profitez des animations du départ, vous recevez le programme complet et le plan de la promenade, et vous accédez au parcours et aux animations.

• **Entrée** : Rue de la Roque (Ancien canal, sous le pont de la Rue Charles Catala)

• **Parking** : Rue d'Asquempont (anciennes papeteries de Virginal)

• **Balade** : +/- 3 km (prévoir de bonnes chaussures/bottes. Parcours difficilement accessible en poussette).

Application des règles sanitaires du secteur socio-culturel en vigueur à ce moment-là :

<https://www.info-coronavirus.be/fr/barometre-corona>

Karim Sarton,
Centre culturel d'Ittre

LES ITTROIS AU TRAVAIL !

En préparation de la fête du Carnaval Sauvage, petits et grands se sont retroussés les manches, lors de deux après-midi ateliers en compagnie du collectif d'artistes la Boîte à clous, pour confectionner de belles lanternes, à l'aide de papier de soie, d'osier, de fil de fer, de carton et surtout de pas mal de dextérité et de créativité. Vous pourrez découvrir une partie de leurs créations, le soir du 12 mars au travers d'une installation sur le parcours ou directement dans les mains des participants.



Les lanternes illumineront notre soirée du 12 mars

INFOS ET RÉSERVATIONS
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
067/64 73 23
WWW.ITTRE.CULTURE.BE



STAGES DE PRINTEMPS AU CENTRE CULTUREL D'ITTRE

LUNDI 4 AU VENDREDI 8 AVRIL

DESSIN, PEINTURE ET EXPRESSION PICTURALE

Enfants
7<14 ans

LA FORÊT ET L'ART

La forêt est bruisante, bruyante, et fraîche. Elle cache ses haies, ses fraises, ses myrtilles. Elle abrite les sangliers, les lapins et les daims. Elle renvoie d'un arbre à l'autre le chant des merles, le pépiement des moineaux. Elle respire. Elle s'étire. La forêt est belle, fragile et vivante. Elle n'aime pas les papiers gras, les boîtes de Coca, les sacs plastiques. Dans la

forêt, il y a aussi nos fées, nos lutins et nos rêves. Toutes les forêts du monde sont magiques. Ce sont les poètes et les artistes qui l'ont dit. Durant le stage, nous imaginerons notre forêt haute en couleurs ou en noir et blanc. Nous dessinerons de grands arbres majestueux et une ribambelle d'animaux. Les grands peintres comme Hockney, Van Gogh, Matisse, Gauguin et Derain seront nos sources d'inspiration.

Nous utilisons les pastels secs et gras, les écolines, les aquarelles, les acryliques, les crayons de couleur, les feutres de couleur, le fusain, l'encre de chine, ...

Animatrice : Pascale Goffaux
Illustratrice/peintre

LUNDI 11 AU VENDREDI 15 AVRIL

THÉÂTRE, CRÉATIF

LE CLOWN

On a tous et toutes en nous un petit clown caché. Tantôt courageux, tantôt peureux. Tantôt gourmand ou jaloux, tantôt maladroit et toujours plein d'amour et de spontanéité. Chacun.e repartira du stage avec son clown à soi. Création de personnage haut en couleur.

Avec ou sans nez rouge. Le clown, c'est la part de nous qui se laisse pleinement vivre. Il respire la liberté. Il se permet tout sans limite.

Viens rencontrer le tien !

Animatrice : Lola Delcorps

Comédienne sortie du Conservatoire royal de Bruxelles

Enfants
7<12 ans

INFOS PRATIQUES

Lieu : ESPACE BAUTHIER
36, Rue de la Montagne
ITTRE
Horaire : de 9h30 à 15h30

Garderie (gratuite) :
8h30<9h30 - 15h30<16h30
Tarifs :
Stage dessin/peinture : 130€

Stage théâtre/créatif : 105€
-10% à partir du 2^{ème} enfant d'une fratrie
Prévoir : tablier, pique-nique et collations

CENTRE CULTUREL D'ITTRE
067/64 73 23
INFO@ITTRE.CULTURE.BE
WWW.ITTRE.CULTURE.BE

Stage de danse
danse
animation
activités créatives

PAS
À
PAS

Pâques
4 au 8/04
11 au 15/04

Tarif : 100€
Adresse: Quartier du tram 38, 1460 Ittre
Infos et inscriptions:
www.pasapaspas.com

LE RETOUR DES PALOMBES :

OUVERTURE DE "L'ATELIER LIBRE DE CROQUIS D'APRÈS MODÈLE VIVANT"

Xila posera pour nous les :

Le jeudi 10 mars de 19h à 21h30 chez Olivier

Le lundi 21 mars de 14h à 16h30 chez Olivier

Le jeudi 7 avril de 19h à 21h30 chez Christine

Le lundi 25 avril de 14h à 16h30 chez Olivier

Chacun apporte son matériel. Nous choisirons ensemble la durée des poses et des thèmes abordés. Nous mettrons tout en œuvre pour passer un agréable moment en toute convivialité.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements et surtout pour vous inscrire.

INFOS PRATIQUES :

LA PARTICIPATION AUX FRAIS EST DE 18€ PAR APRÈS-MIDI OU SOIRÉE. UNE COLLATION VOUS SERA OFFERTE À LA MI-TEMPS.

L'ADRESSE D'OLIVIER DEPOORTER
12, RUE DU HALAGE À 1460 ITTRE (PRÈS DU PONT DE FAUQUEZ) - 0477/339441

L'ADRESSE DE CHRISTINE GRÉGOIRE
54, RUE DU VIEUX PAVÉ D'ASQUEMONT 1460 ITTRE (PRÈS DU PONT D'ASQUEMONT) - 0479/449578.

STAGES ART & NATURE DE PÂQUES AUX PALOMBES
4 < 8 AVRIL ET DU 11 < 15 AVRIL
POUR ENFANTS DE 5 À 12 ANS

LA LANGUE DE **CHEZ NOUS**
LES GENRES DES NOMS

Une critique : action de critiquer, ou son résultat.

Un critique : personne qui critique

Une crêpe : pâtisserie.

Un crêpe : tissu (morceau de crêpe

noir, porté en signe de deuil)
(Caoutchouc laminé en feuilles - semelles en crêpe)

Une greffe : transplantation d'organe.

Un greffe : service dans un tribunal.(greffier)

Une moule : mollusque.

Un moule : modèle pour une matière fondue (moule à cake)

Une pendule : horloge.

Un pendule : balancier.

Une solde : paye d'un soldat.

Un solde : ce qui reste à payer

Attention : Au magasin, on peut faire des soldes intéressants, et PAS intéressantes.



Arthur Deghorain

HEPTONE CONCERTS

**DIMANCHE 13 MARS À 17H : JAZZ
« ANNE WOLF QUATUOR »**

Anne Wolf : piano, compositions / **Sigrid Vandenbogaerde** : violoncelle / **Théo de Jong** : basse acoustique 5 cordes / **Lionel Beuvers** : batterie
Le groupe vient présenter leur nouvel album intitulé « Danse avec les Anges ». On y apprécie entre autres le mariage original entre le trio jazz et le violoncelle traditionnellement plus classique. Le répertoire fait la part belle aux mélodies avec quelques accents exotiques. On y retrouve des influences allant de Bach à Pierre van Dormael en passant par Bill Evans, Sting, Jimi Hendrix, Jobim, Petrucciani,...

Prix : 15€ / 12€ (étudiant / prévente par virement : infos sur le site)

**DIMANCHE 20 MARS À 17H : JAZZ INTERNATIONAL (FR)
« OLIVIER KER OURIO & MANUEL ROCHEMAN : AFFINITIES »**

Olivier Ker Ourio : harmonica / **Manuel Rocheman** : piano
Olivier Ker Ourio est aujourd'hui reconnu comme l'un des meilleurs harmoniciens de jazz de la planète. (Sylvain Luc, Michel Legrand, Michel Petrucciani, Didier Lockwood,...). « Affinities » fait directement référence à l'album « Affinity » de Bill Evans avec Toots Thielemans. Car Manuel Rocheman et Olivier Ker Ourio se revendiquent de ces deux là, tout comme eux funambules et complices. « On ne s'accorde musicalement que si d'abord on s'accorde humainement. » se plaisent-ils à nous dire et cela s'entend à merveille.

Prix : 15€ / 12€ (étudiant / prévente par virement : infos sur le site)

**DIMANCHE 27 MARS À 17H : JAZZ BRÉSILIEN
« TRIBUTE TO JOÃO GILBERTO BY MARIO BAKUNA »**



Le brésilien Mario Bakuna nous vient de Londres où il réside actuellement. Il est chanteur, guitariste, compositeur et arrangeur ! Il propose un concert solo en hommage à celui que l'on considère comme le père de la Bossa-Nova : João Gilberto. Au

menu, des réinterprétations de compositions d'un des plus grands musiciens brésiliens !

Prix : 15€ / 12€ (étudiant / prévente par virement : infos sur le site)

HEPTONE
RUE HAUTE 7, 1460 ITTRE
ASBL.HEPTONE@GMAIL.COM
HTTP://WWW.HEPTONE.COM



CENTRE CULTUREL D'ITTRE



LA CORDILLÈRE DES SONGES
Lundi 28/03 à 20h

Au Chili, quand le soleil se lève, il a dû graver des collines, des parois, des sommets avant d'atteindre la dernière pierre des Andes. Dans mon pays, la cordillère est partout mais pour les Chiliens, c'est une terre inconnue. Après être allé au nord pour « Nostalgie de la lumière et au sud pour Le bouton de nacre », j'ai voulu filmer de près cette immense colonne vertébrale pour en dévoiler les mystères, révélateurs puissants de l'histoire passée et récente du Chili. **Documentaire franco-chilien réalisé par Patricio Guzmán (2018) – 84 min. – VOSTFR. Œil d'or au Festival de Cannes 2019.**

Accueilli au Théâtre de la Valette
Scéance : 5€
Soupe bio à partir de 19h (5€)
Uniquement sur réservation



CENTRE CULTUREL D'ITTRE
067/64 73 23
RUE DE LA MONTAGNE 36
1460 ITTRE
INFO@ITTRE.CULTURE.BE
WWW.ITTRE.CULTURE.BE

MUSÉE MARTHE DONAS



JUSQU'AU 17 AVRIL
DU PORTRAIT À L'ABSTRACTION.
UN PARCOURS DANS L'ŒUVRE
DE MARTHE DONAS

Exposition en la chapelle/musée
À ses débuts, Marthe Donas a accordé la priorité à la figure humaine, plus précisément au portrait. Après son arrivée à Paris, elle abandonne la stricte représentation du réel pour déformer l'image sous l'influence du cubisme avant de la faire disparaître et devenir ainsi une des pionnières

de la non-figuration. Quand elle revient à la peinture après une interruption de 20 ans, elle suit le même parcours, de la figuration à l'abstraction.

Une sélection de peintures, dessins et gravures permet de suivre cette évolution.

Infos :
Jeudi et Samedi de 13 à 17 heures
Dimanche de 11 à 17 heures
Entrée gratuite pour tous !



Marthe DONAS, Torse nu de vieillard, 1913

MUSÉE MARTHE DONAS
0471/216 388
RUE DE LA MONTAGNE 36
1460 ITTRE
INFO@MUSEEMARTHEDONAS.BE
WWW.MUSEEMARTHEDONAS.BE



MUSIQUE CLASS'ITTRE

**LE DIMANCHE 20 MARS À 17 H
HONNEUR À BACH**

PAR LE DUO

**ANNA CNOP et BEN VAN NESPEN
ÉGLISE SAINT PIERRE DE VIRGINAL**

L'œuvre de Jean Sébastien Bach est constituée d'un nombre impressionnant de compositions, pas moins de 1128. Le programme propose certaines de ces œuvres en duo ou en solo avec une variété riche en promesses. Ce concert mettra en valeur un joyau de notre patrimoine culturel : l'orgue Van Peteghem de l'église Saint Pierre de Virginal.

Le programme (durée totale : 60')

- Sonate en ré mineur pour violon et orgue, BWV 527
- Andante -Adagio e dolce- Vivace
- Praeludium & Fuga in D pour orgue solo, BWV 850
- "Wer nur den lieben Gott lässt walten" pour orgue solo, BWV 691
- "In dich hab' ich gehoffet, Herr" pour orgue solo, BWV 712
- "Chaconne" pour violon solo, BWV 1004
- "Nun freut euch, lieben Christen g'mein" pour orgue solo, BWV 734
- Praeludium in D pour orgue solo, BWV 539
- Sonate en La majeur pour violon et orgue, BWV 1015
- Dolce- Allegro- Andante un poco- Presto

ANN CNOP

Ann Cnop (1981) reçoit ses premiers cours de violon et de musique de chambre à l'académie de Vilvorde et au conservatoire de Malines. Âgée de 17 ans, elle s'inscrit au conservatoire Lemmensinstituut à Louvain où elle suit des cours de violon auprès de Élisabeth Kawaguti.

Après avoir obtenu le diplôme de 'maître de musique' avec grande distinction, elle se spécialise au Conser-



vatoire de Bruxelles en violon baroque avec Sigiswald Kuijken. En 2008 elle y termine ses études avec grande distinction. Elle reçoit le prix 'Ingeborg Köberle', un prix annuel du conservatoire de Bruxelles pour les deux élèves les plus méritants de l'année.

Régulièrement, on rencontre Ann comme soliste sur la scène des grandes salles de concert du Mexique au Japon. Sous la direction de Sigiswald Kuijken, elle a joué des concertos de Bach et la Symphonie Concertante de Mozart. Avec Il Fondamento, elle a interprété le concerto pour violon en mi mineur de Félix Mendelssohn.

Ann est le 1er violon de l'orchestre Allemand Concerto Foscari. En musique de chambre, elle joue en duo avec le pianiste Luc Devos et avec le Quatuor a4. Aujourd'hui, elle est Dr en Arts à l'Université de Gand. Sa

thèse, « Das Freispiel » est basé sur la recherche de la technique du violon durant le 19ème siècle. En 2020, Ann fonde le Pavillon de Musique, un ensemble qui se concentre sur des œuvres baroques inconnues. Ann est actuellement professeur au Conservatoire d'Anvers et de Malines.



BEN VAN NESPEN

Ben Van Nespén (Anvers, ° 1978) a étudié l'orgue avec Reitze Smits et le clavecin avec Kris Verhelst à l'Institut Lemmens (Louvain). Il a également suivi divers cours avec Jos Van Immerseel, Joris Verdin, Ludger Lohmann,... En 2009, il a été le 1er Belge à gagner le 1er Prix du Concours International d'Orgue "Musica Antiqua" à Bruges, depuis la fondation du festival en 1964.

En tant que soliste à l'orgue et au clavecin, il interprète un vaste répertoire, du XVIe au XXIe siècle. Il a créé plusieurs œuvres de compositeurs

flamands, dont Frans Geysen, Lucien Goethals,... En tant que continuiste, il a collaboré avec des ensembles comme Anima Eterna, B'Rock, Currende, Ensemble a, Hildebrandt Consort,...

Actuellement, il est membre du nouvel ensemble baroque "Le Pavillon de Musique", dirigé par Ann Cnop. Il enseigne l'orgue et le clavecin aux académies de musique d'Ekeren et de Wilrijk. En 2013, il a réalisé un disque sur l'orgue historique de Turnhout. Cet été, il a contribué à un enregistrement consacré aux orgues Clerinx pour le magazine flamand "Orgelkunst".

Infos pratiques :

Lieu : rue du Centre 1460 Virginal

Réservation indispensable :

**carinedelichertvelde@gmail.com
0475 448190**

15€ - 12€ (étudiants & seniors) à verser sur le compte de Musique Class'lttre : BE10 0017 4032 5904

Musique Class'lttre soutient l'appel de fonds pour la restauration du médiophone de l'église St Laurent de Haut Ittre

www.mediophone.org.

Les dons, déductibles à partir de 40 euros, seront versés exclusivement sur le compte BE10 0000 0000 0404- BIC: BPOTBEB1 de la Fondation Roi Baudouin avec 623/3652/20065 pour communication.



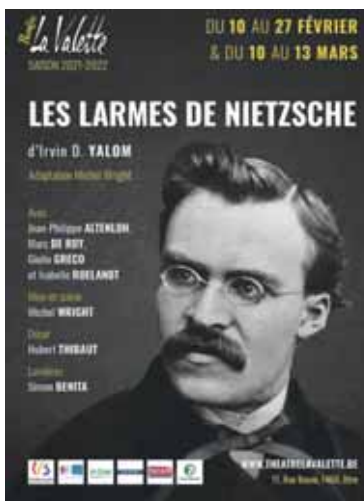
MUSIQUE CLASS'ITTRE

0475/44 81 90

WWW.MUSIQUECLASSITTRE.BE

CARINDELICHERTELVELDE@GMAIL.COM

RUE DU VIEUX PAVÉ D'ASQUEMONT 31, 1460 ITTRE



THÉÂTRE DE LA VALETTE

**DU 10 FÉVRIER AU 13 MARS
LES LARMES DE NIETZSCHE**

Une création du théâtre de La Valette sur la base du texte époustoufflant d'I. Yalom (titre original « Nietzsche a pleuré »), adapté par notre directeur, Michel Wright.

Une rencontre improbable entre le médecin et le philosophe qui nous plonge dans une vertigineuse analyse, où l'on ne sait plus qui soigne qui. Le

texte profond, drôle et subtil dévoile le sens d'une vie et l'amitié naissante entre les deux géants.

Du Jeudi au Samedi à 20h30

Les dimanches à 16h

Adulte : 22€

Senior (+ de 65 ans) : 20€

Etudiant (- de 26 ans) : 12€

Habitants de Ittre : 15€

DERNIÈRES DATES



THÉÂTRE LA VALETTE

0473/29 17 09

RUE BASSE 11, 1460 ITTRE

INFO@THEATRELAVALETTE.BE

WWW.THEATRELAVALETTE.BE

ITTRE CULTURES

ZIK-ZAK

JEUDI 17 MARS À 20H00
LIAR THIEF BANDIT (SWE) + GIAC TAYLOR

Un power trio né pour jouer en live dans le seul but de porter le flambeau de tout ce qui a été, est et sera le rock'n'roll dans sa forme la plus pure : Liar Thief Bandit débarquera tout droit de Suède au Zik-Zak Et qui de mieux que Romano Nervoso et son nouveau projet solo Giac Taylor pour amorcer cette soirée définitivement rock !

Préventes : 15.25€ (tous frais compris)

JEUDI 18 MARS À 20H00
COVERBALLS + SURPRISE PARTY

Coverballs : Des reprises à la sauce bien rock façon coverballs... tout un concept...

Préventes : 13.25€ (tous frais compris)

VENDREDI 19 MARS À 20H00
BLACK BOTTLE RIOT (NL) + CRIMINAL ANIMAL

Black Bottle Riot est un vrai groupe de guitares, du genre qui se fait rare de nos jours. Formé en 2008, Black Bottle Riot a rapidement été remarqué par les fans et les critiques comme un vent frais sur la scène rock néerlandaise et européenne.

Criminal Animal est un trio rock'n'roll belge... Vous allez adorer !

Préventes : 15.25€ (tous frais compris)

VENDREDI 25 MARS À 20H00
THE ENTREPRENEURS (DK)

The Entrepreneurs est un groupe de rock explosif basé à Copenhague. Leurs chansons bruyantes sont des variations esthétiquement riches et expérimentales sur certains des sous-genres les plus importants du rock comme le punk, le grunge et le post-rock - toujours interprétés avec une sensation expérimentale et explosive sous-jacente.

Préventes : 15.25€ (tous frais compris)

SAMEDI 26 MARS À 20H00
RNTN : FUZZ TOP - TRIBUTE ZZ TOP

FUZZ TOP - Official tribute to ZZ Top un show 100% ZZ Top avec barbes, costumes et chorégraphies

Préventes : 15.25€ (tous frais compris)

VENDREDI 01 AVRIL À 20H00
DIRTY SOUND MAGNET (CH) + MEZZO PAZZO

Power Trio Psychedelic Rock qui vous époustoufflera avec ses compositions uniques aux multiples facettes et sa

virtuosité.

Des chansons rock accrocheuses à haute énergie au psychédéisme chamanique, un spectacle Dirty Sound Magnet représente une expérience incroyable pour tout amateur de musique.

Préventes : 17.50€ (tous frais compris)

MERCREDI 06 AVRIL À 20H00
DINO JELUSICK (CRO) + ALL I KNOW

Nouveau membre de Whitesnake **Dino Jelusick** (Dino Jelusić) est un chanteur, musicien et auteur-compositeur de rock croate.

Il était le fondateur, l'auteur-compositeur principal et le chanteur principal du groupe de hard rock Animal Drive, formé en 2012 et dissous en 2020.

ALL I KNOW Les années 80 sont de retour, et comment ! Grosse batterie, gros son, gros cheveux. Spandex, bandeaux absorbants et Flying V's.

Préventes : 19.50€ (tous frais compris)

VENDREDI 15 AVRIL À 20H00
BOOGIE BEASTS + POGO BASTARD

Des rythmes obscènes, un slide hypnotisant, un harmonica hurlant et un



chaos de fuzz: tout cela vous sera servi par ce quatuor belge, composé de deux Flamands et de deux Wallons. Le penchant des **Boogie Beasts** pour le Delta blues électrique se traduit en un son très particulier.

Pogo Bastard est un trio rock/grunge explosif d'influences rock variées, c'est dans les 90's que les trois membres du groupe vont chercher la base de leur inspiration. Le but du trio est de prendre du plaisir à faire de la musique et ce, sans concessions.

Préventes : 17.50€ (tous frais compris)



ZIK ZAK
0476/530 056
RUE DE TUBIZE 28, 1460 ITTRE
ANNICK@ZIK-ZAK.BE
WWW.ZIK-ZAK.BE

L'ÉTABLE D'HÔTES

LUNDI 7 MARS À 21H00
SOIRÉES "ÉLEVATION DE CONSCIENCE" : CYCLE « DES ARBRES QUI MARCHENT »



« On ne résout pas un problème en utilisant les modes de pensée qui l'ont engendré » (Albert Einstein).

7 rendez-vous hebdomadaires pour partager autour des épisodes de la série Des Arbres qui marchent, animé par l'auteur de la série, Pierre-Paul Renders qui sera présent tous les soirs.

En octobre dernier, Pierre-Paul (qui habite notre belle région) mettait en ligne une série de 8 épisodes réalisés

à l'initiative et avec le soutien du Mouvement pour un Monde Meilleur (voir www.desarbresquimarchent.com). Ces épisodes invitent à un parcours de sens et de changement de regard, dans le contexte des basculements et effondrements en cours, en convoquant la parole de nombreuses personnes éclairées à la croisée de l'écologie, de la philosophie et de la spiritualité. On y croise aussi les arbres du Bois de la Housière et du Grand Bois Commun. Ces épisodes (d'environ 35 min) sont conçus comme des outils pour libérer la parole et créer du lien autour de sujet cruciaux très rarement abordés en collectif.

A raison d'un épisode par soirée, nous avancerons au rythme des arbres qui marchent, pour réenraciner notre espérance et renourrir notre force vitale, en commun.

Rendez-vous les lundis soirs en mars et avril à 20h à l'Étable d'Hôtes

- Les 7, 14, 21, 28 mars

- Les 4, 11, 18 avril.

Il est souhaitable mais pas obligatoire de participer à l'ensemble du

cycle. Mais la série étant disponible en ligne, il sera possible de se « mettre à jour » si on manque l'une ou l'autre soirée.

Entrée libre
Petite Paf "en conscience"

VENDREDI 11 MARS À 21H00
JAZZY STRINGS

JAZZY STRINGS est né d'une passion pour le jazz manouche et des 2 géants que sont Django Reinhardt et Stéphane Grapelli.

Ce groupe créé par Mario Cavaliere, le père d'Alexandre, parcourt depuis 1992 les plus grands festivals d'Europe (Juan-Les-Pins, Nice, Marciac, Samois-sur-Seine, Helsinki).

Jazzy Strings s'est aussi produit avec de nombreux invités tels que Angelo Debarre, Bireli Lagrène, Didier Lockwood, Samson et Dorado Schmitt.). Dans la nouvelle formule, s'est adjoint Jean Louis Rassinfosse et René De Smaele.

Le répertoire du groupe voyage entre les compositions de Django Reinhardt et celles des musiciens manouches modernes.



Musiciens :
Alexandre Cavaliere (violon), **Mario Cavaliere** (guitare), **René De Smaele** (trompette, bugle, vocal), **Fred Guedon** (Guitare rythmique), **Jean-Louis Rassinfosse** (contrebasse)

Table d'hôtes à 19h

Concert à 21h

Paf 15 €



L'ÉTABLE D'HÔTES
067/78 06 70
RUE DE TUBIZE 4/B,
1460 VIRGINAL-SAMME
LETABLE@LETABLEDHOTES.BE
WWW.LETABLEDHOTES.BE

UN MOIS, UN LIVRE

« Le dernier mouvement » de Robert Seethaler

Gustav Mahler, compositeur viennois majeur, qui de par son modernisme et son originalité créera un pont artistique entre la fin du 19ème et le début du 20ème siècle, se repose sur le pont supérieur du paquebot Amerika le ramenant chez lui après ce qui a été sa dernière saison au Lincoln Center de New York. Il se sait affaibli, malade, la fièvre et les migraines se succédant à un rythme infernal.

Il contemple cette mer grise à l'immensité surnaturelle, monotone à l'envi, propice aux songes et aux rêveries aléatoires. Sa fin proche, inéluctable, le pousse tout naturellement à dresser le bilan de cette vie hors norme. Il connaît la seule exigence de cette introspection. Elle n'a de valeur que si la sincérité et la clairvoyance s'y retrouvent. Mahler se souvient surtout de l'aphorisme de Jung établissant que ce qui ne parvient pas à la conscience revient un jour sous forme de destin.

Il sera aidé dans cet exercice par son garçon de cabine. Sa bienveillance,

son ingénuité, ainsi que sa candeur permettront à Mahler de s'y livrer sans complaisance.

Il y a tout de suite, comme une évidence, la présence à ses côtés de sa femme Alma, beauté prisée de tous, future muse de Klimt et de Koschka. Leur amour autant passionné qu'instable restera le fil conducteur ténu de la vie de l'artiste. Le décès de leur fille aînée, par contre, emplira l'espace entre eux d'un vide inconsolable et mortifère.

Et puis, surtout, il y a la puissance destructrice, dominatrice, du processus de la création musicale. Elle va le ronger, l'obligeant à des rythmes inhumains, l'enfermant dans la touffeur des métropoles de ce monde.

Il lui préfère depuis son enfance, son petit chalet dans les montagnes autrichiennes où le chant subtil d'un oiseau l'aidera à achever la finale de sa 8ème symphonie sur laquelle il butait depuis des mois.

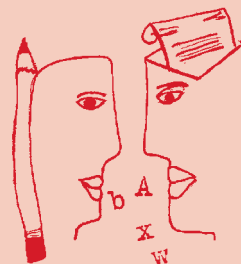
Toute la magie et le talent de See-

thaler résident dans la simplicité de son discours. Il se met à l'écoute des paradoxes de cet homme chétif sans chercher la lumière par une prose trop envahissante.

L'auteur le fait par bribes, songeries, se reliant entre elles jusqu'à atteindre ce dernier mouvement car le plus dur finalement n'est-il pas d'accepter que la vie continue sans nous, inexorablement.

Ce livre est donc un petit joyau, court et puissant. Il se rappellera de temps en temps à vous, soyez-en certains et déjà comblés.

Laurent Stache, ittrois



« Le dernier mouvement » de Robert Seethaler Ed. Sabine Wespieser

Nb: Ce livre nous rappelle également l'incroyable conjonction de personnalités parmi les plus influentes de cette époque, centralisées dans cette Vienne début de siècle.

Plus qu'à Paris, vont se croiser dans la capitale autrichienne des gens qui installeront définitivement la modernité et la puissance des idées, s'opposant collectivement aux clameurs montantes d'un conflit mondial à venir.

On y retrouve de façon non exhaustive : Albert Einstein, Stéfan Zweig, Joseph Roth, Ludwig Von Wittgenstein, Robert Musil, Sigmund Freud, Thomas Mann, Egon Schiele, Gustav Klimt...et tant d'autres.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE D'ITTRE
LES DERNIERES ACQUISITIONS

OUVRAGES DE FICTION

- **Altakava-Zovic Jakuta** : « Comme un ciel en nous »
- **Desarthe Agnès** : « L'éternel fiancé »
- **Modiano Patrick** : « Chevreuse »
- **Lynch Paul** : « Au-delà de la mer »
- **Powers Richard** : « Sidérations »
- **Coulon Cécile** : « Seule en sa demeure »
- **Bamberger Vanessa** : « Alto Braco »
- **Follett Ken** : « Pour rien au monde »
- **Haas(de) Véronique** : « La muse rouge »
- **Bussi Paul** : « Code 612 .Qui a tué le Petit Prince ? »
- **Bordes Gilbert** : « Tête de lune »
- **Laborie Christian** : « Les fiancés de l'été »
- **Grangé Jean-Christophe** : « Les promesses »
- **Coben Harlan** : « Gagner n'est pas jouer »
- **Hawkins Paula** : « Celle qui brûle »

AUTRES

- **Claissé Michel** : « Les années d'or »
- **Harari Yuval** : « 21 leçons pour le XXIème siècle »

- **Wohlleben** : « Marcher dans les bois »
- Et aussi, 3 ouvrages de **M.HOUEL-LEBECQ** recommandés dans le Journal « Le Petit Tram » :
 - 1) « Anéantir »
 - 2) « Sérotonine »
 - 3) « Particules élémentaires »

À la veille de retrouver Depardieu en Maigret au cinéma, nous vous proposons **80 Simenon** (50 Maigret et 30 romans) à (re ?)découvrir.

Et toujours à votre disposition, la collection de BD du Palou.

LA BIBLIOTHÈQUE SE SITUE
AU SEIN DE L'ESPACE CULTUREL
BAUTHIER
36, RUE DE LA MONTAGNE
1460 ITTRE
HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC:
LE DIMANCHE DE 10H30 À 12H30

NOUVEAUX LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE DE
VIRGINAL

ENFANTS

- **G. Blyton** : Le club des cinq en péril
- **G. Blyton** : Le club des cinq et le passage secret
- **C. Donner** : Tempête au haras :
- **G. Guibault** : Billie jazz : les auditions

ROMANS

- **F. Lenoir** : Petit traité de vie intérieure :
- **J. Colgan** : La charmante librairie des jours heureux
- **A. Cardyn** : Archie
- **M. Bussi** : Célestine du Bac :
- **C. Menétrier-Mc Grath** : Les durs à cuire :
- **S. Blakley Cartwright/D.L. Johnson** : Le chaperon rouge
- **JC. Rufin** : Le collier rouge
- **F. Gayral** : Le début des haricots

BD

- **Clarke – Gilson** :
Mélusine : Ballet enchanté (16)
Sang pour sang (17)
L'Élixir de jouvence (19)

Envoûtement (20)

- **Peyo** : Les schtroumps et la tempête blanche

BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL
RUE DU CENTRE 10, 1460 VIRGINAL
HEURES D'OUVERTURE
LE MERCREDI DE 16H30 À 18H00 ET
LE SAMEDI DE 9H30 À 12H00





LE PRINTEMPS DES SCIENCES AUSSI À ITTRE !

Le Printemps des Sciences, c'est le rendez-vous de la culture STEM (science, technology, engineering and mathematics) en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) ! Il a lieu chaque année, au début du printemps, et s'adresse à tous, petits et grands.

Durant la semaine du 21 au 27 mars, De nombreuses activités (ateliers, laboratoires, expériences, démonstrations publiques, conférences...), pour tous les âges, seront proposées et animées gratuitement par les Institutions d'enseignement supérieur (Hautes Écoles et Universités) et leurs partenaires (musées, associations, entreprises...).

Cette année, la thématique est « Explorations » en tous genres et vous pouvez retrouver l'entièreté du programme sur : www.sciences.be

En soutien à cet événement et avec la volonté de développer l'esprit critique et la curiosité de tout un chacun que requiert la pratique des sciences et dont notre société a grand besoin, le Centre culturel d'Ittre vous propose deux activités (gratuites !) autour des Sciences :

THÉÂTRE : 7 MERVEILLES CABINET DE CURIOSITÉS

Spectacle scientifique créé par Isabelle Dumont avec le concours du musée de Zoologie de l'ULB. Il sera diffusé à Ittre dans le cadre du Printemps des Sciences et du MikMak Festival.

Avez-vous déjà vu une corne de li-corne ? Entendu le cri du paresseux ? Mangé une pierre ? Volé comme une libellule ? Ouvert une boîte à secrets japonaise ? Ressuscité une rose ? Connaissez-vous l'histoire de la plante qui broutait de l'herbe ? Et l'origine de la Grande Ourse ? Savez-vous qui a découvert les microbes ? D'où vient la tomate ? Pourquoi les coraux sont des trésors ? Comment un lapin est devenu fluo ?

Non, la curiosité n'est pas un vilain défaut ! Entrez dans le cabinet de curiosités d'Isabelle et découvrez ses merveilles qui vous feront voir le monde autrement pour mieux en prendre soin.

Infos pratiques :

A partir de 8 ans

Date : 23 mars à 15h00

Lieu : Théâtre de La Valette (Ittre)

Application des règles sanitaires du secteur socio-culturel en vigueur à ce moment-là.

Prix : Gratuit et organisé dans le cadre du Printemps des Sciences.

Sur réservation

CONFÉRENCE : « L'INTELLIGENCE COLLECTIVE DES INSECTES SOCIAUX ET DES ESSAIS DE MINI-ROBOTS »

AVEC UNE RÉFÉRENCE MONDIALE, LE PROFESSEUR J.-L. DENEUBOURG

Le Professeur J.-L. Deneubourg est internationalement connu pour être un des grands pionniers de la recherche sur l'intelligence globale des sociétés d'insectes, abeilles, fourmis, termites. Il a été l'un des premiers à se poser la question suivante : Comment ces insectes de quelques millimètres et munis de cerveaux minuscules sont-ils capables, sans plan pré-établi ni commandement centralisé, de construire des édifices de dimensions énormes par rapport à leur taille et d'une complexité rivalisant avec les villes humaines ?

L'étude de cette question l'a ensuite amené à proposer et puis à réaliser des expériences avec des mini-robots munis de processeurs informatiques rudimentaires mais capables d'échanger des signaux élémentaires. Comme les insectes, ces groupes de petits robots à l'intelligence très limitée sont capables de réaliser des tâches complexes sans plan pré-établi.

Infos pratiques :

Date : 22 mars à 20h00

Lieu : Salle Planchette (Ittre)

Prix : gratuit

Application des règles sanitaires du secteur socio-culturel en vigueur à ce moment-là.

Sur réservation

**Karim Sarton,
Centre culturel d'Ittre**



CENTRE CULTUREL D'ITTRE

067/64 73 23

RUE DE LA MONTAGNE 36

1460 ITTRE

INFO@ITTRE.CULTURE.BE

WWW.ITTRE.CULTURE.BE

**Retrouvez tout le programme
en FWB sur
<https://www.sciences.be/>**

Le Printemps des Sciences est une initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles, coordonnée par le réseau Sciences.be - UCLouvain, ULB, ULiège, UMONS et Unamur -, avec le soutien de la RTBF (La première - Vivacité - Ouftivi)

REMUE-MÉNAGE À ITTRE : CHRONIQUE DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE
LA SCIENCE ? A QUOI ÇA SERT ?

A quoi ça sert ? C'est la question que j'entends souvent lorsque je parle de science avec des amis non-scientifiques. A quoi ça sert d'essayer de comprendre les lois de la Nature ?

A quoi ça sert de comprendre comment un magnifique cristal de roche trouvé lors d'une randonnée en montagne s'est formé ? A quoi ça sert de chercher à savoir s'il y a de la vie sur d'autres mondes que notre planète ? A quoi ça sert de comprendre comment des termites de quelques millimètres et munis de quelques neurones seulement arrivent, sans plan global, à construire un édifice complexe de plusieurs mètres de haut, la termitière ? A quoi ça sert de savoir comment est né et a évolué l'Univers, comment la Terre s'est formée, comment est apparue la vie dans la matière, comment elle a évolué pour donner les espèces animales et végétales actuelles, com-

ment sont apparues la pensée et la conscience parmi les êtres vivants ? Comment fonctionne notre atmosphère et pourquoi le climat change ? Pourquoi il y a des tremblements de terre et des volcans qui entrent en éruption ? Pourquoi envoie-t-on des télescopes dans l'espace, des engins pour explorer d'autres planètes ?

DES QUESTIONS DÉSINTÉRESSÉES MAIS FONDAMENTALES !

Toutes ces questions ne mènent pas à augmenter le rendement des entreprises, à remplir le portefeuille de certains, ni même a priori à améliorer notre vie quotidienne.

Ce sont pourtant ces questions dés-

intéressées mais fondamentales qui ont toujours passionné et passionnent encore les chercheurs scientifiques, depuis les balbutiements de la science il y a plus de quatre mille ans jusqu'à nos jours.

LA SIMPLE CURIOSITÉ À L'ORIGINE DE LOIS UNIVERSELLES

Prenons un exemple parmi des milliers. En 1687 Isaac Newton publie ses découvertes sur les lois physiques de la gravitation, sur les équations qui régissent les mouvements des corps, tous les corps. Pour en arriver là, il a dû poser les fondations du calcul différentiel, une des branches des mathématiques les plus essentielles pour la physique et les autres sciences. Ces lois, ces concepts révolutionnaires sont sortis de la tête d'un individu, un être humain comme vous et moi, mais elles

sont universelles, elles s'appliquent à tous les corps, dans tout l'univers, à toutes époques ! Durant sa vie, Newton n'a obéi qu'à sa seule curiosité et non à l'idée des applications qu'on pourrait faire de ses découvertes, ni à l'argent et au pouvoir qu'on pourrait en retirer !

DE NEWTON À LA LUNE... ET AU-DELÀ !

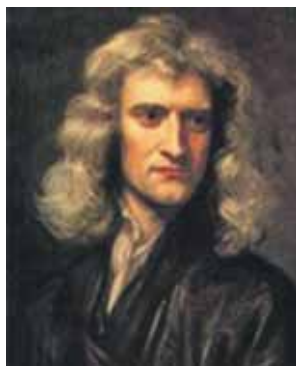
Il était loin d'imaginer que 300 ans plus tard ses découvertes seraient toujours d'actualité et systématiquement utilisées pour envoyer en orbite des satellites, une station internationale, des humains sur la Lune, des télescopes dans l'espace, des Rovers sur Mars !

⇒ Suite en page 9

CULTURE SCIENTIFIQUE

Les lois de Newton ont permis de comprendre les mouvements des planètes, la formation des galaxies, les lois de la météo et du climat mais aussi ont rendu possible la conquête spatiale, les machines et véhicules automobiles, les avions, tous les types de moteurs. Sa pensée totalement désintéressée, ses recherches sur des questions fondamentales sont restées dans les livres pendant deux siècles. Puis, brusquement à partir du 19ème siècle, elles ont commencé à changer de fond en comble notre mode de vie, toute notre civilisation !

PORTRAIT D'ISAAC NEWTON ÂGÉ DE 46 ANS PAR GODFREY KNELLER(1689) ©WIKIPEDIA



IL RESTE TOUJOURS UN «MONDE» À DÉCOUVRIR

Aujourd'hui encore, des jeunes sont animés du même idéal que celui qui animait Isaac Newton, Albert Einstein, Charles Darwin et Emmy Noether, mathématicienne de génie trop méconnue (voir Wikipédia) et des milliers d'autres à travers les temps. Ces jeunes veulent consacrer leur vie, leur carrière à comprendre notre Univers, proche ou lointain, comment il évolue, se transforme, engendre la vie et la pensée. Ils sont peu nombreux car la période actuelle valorise surtout le marketing, la publicité et

autres professions qui rapportent « gros ». Pourtant, ce sont eux qui font avancer le savoir humain et qui continuent la chaîne ininterrompue de la curiosité humaine depuis nos ancêtres préhistoriques jusqu'à nos jours.

Léon Brenig,
Physicien et président du Conseil
d'Orientation
du Centre culturel d'Ittre



CULTURE ENFANTS

Centre culturel d'Ittre
SPECTACLE SCIENTIFIQUE
A partir de 8 ans

7 MERVEILLES
GRATUIT
DANS LE CADRE DU PRINTEMPS DES SCIENCES

CABINET DE CURIOSITÉS

Mercredi 23/03 à 15h

Avez-vous déjà vu une corne de licorne ? Entendu le cri du paresseux ? Mangé une pierre ? Volé comme une libellule ? Ouvert une boîte à secrets japonaise ? Ressuscité une rose ? Connaissez-vous l'histoire de la plante qui brouillait de l'herbe ? Et l'origine de la Grande Ourse ? Non, la curiosité n'est pas un vilain défaut ! Entrez dans le cabinet de curiosités d'Isabelle et découvrez ses merveilles qui vous feront voir le monde autrement pour mieux en prendre soin. Par ISABELLE DUMONT (avec le concours du Musée de zoologie de l'ULB) Dans le cadre du Printemps des Sciences et du MikMak Festival.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE - APPLICATION DES RÈGLES SANITAIRES DU SECTEUR SOCIO-CULTUREL
ACCUEILLI AU THÉÂTRE DE LA VALETTE (ITTRE)
info@ittreculture.be - www.ittreculture.be

Détails en page 8

CENTRE CULTUREL D'ITTRE PÂQUES AU THÉÂTRE SPECTACLE EN CHANSONS BLOUTCH

Le duo Bloutch propose un spectacle d'une poésie rare, bourré de chansons qui crépitent sous la langue, de comptines remplies de vitamines et de fables pas banales, qui font rire et réfléchir. Avec SOPHIE DEBAISIEUX (voix, accordéon, ukulélé, petits instruments) et JULIEN BURETTE (voix, guitare, cavaquinho, percussions...)

Centre culturel d'Ittre
PÂQUES AU THÉÂTRE
SPECTACLE EN CHANSONS
A PARTIR DE 3 ANS

BLOUTCH

MARDI 5 AVRIL - 15H
(SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS DES RÈGLES GOUVERNEMENTALES ET SANITAIRES)

INFOS PRATIQUES
MARDI 5 AVRIL À 15H
LIEU À CONFIRMER
PRÉVENTE : 7€ / ENTRÉE : 9€
RÉSERVATION OBLIGATOIRE
CENTRE CULTUREL D'ITTRE



067/64 73 23
36 RUE DE LA MONTAGNE - ITTRE
INFO@ITTRECULTURE.BE
WWW.ITTRECULTURE.BE

STAGES DE PRINTEMPS



⇒ En pages 3 et 13



PLUS DE 1600 ÉLÈVES DE NOS ÉCOLES AU THÉÂTRE !

Le Théâtre à l'école à Iltre et Virginal, c'est une véritable tradition. Suite à une sélection opérée par le Centre culturel d'Iltre, les enseignants des écoles de l'entité choisissent un spectacle pour leurs élèves. La proposition ? 5 spectacles de qualité répartis en fonction des différentes tranches d'âge. Le but du Centre culturel : que chaque enfant, de chaque école, dans chaque classe, des tout-petits au plus grands, des maternelles aux primaires... aille au moins une fois au théâtre pendant l'année scolaire.

DES ATELIERS DANS LES CLASSES

Mais la culture à l'école, ce n'est pas que le théâtre. Bien sûr, il y a régulièrement les visites et les animations d'expositions à l'Espace Bauthier. Mais il y a aussi des ateliers coordonnés par le Centre culturel, qui se déroulent dans les classes, et qui sont financés grâce aux subsides obtenus auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Cette année, le projet «Château en scène» mis en place avec les 1ères primaires de l'Ecole libre d'Iltre part à la rencontre de l'univers du théâtre avec la comédienne Juliette Manneback qui proposera le 13 mai prochain, une pièce de théâtre inspirée de l'histoire du Château d'Iltre.

«Traces», un projet d'arts plastiques est en train de se mettre en place avec les enfants de 1ère maternelle.

En octobre dernier, le directeur et une musicienne de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie parcourait les classes maternelles et primaires de l'Ecole libre d'Iltre pour expliquer leur métier.

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Dans l'école communale de Virginal et dans l'école libre d'Iltre, des ateliers «jeux vidéos» ont permis aux enfants, de la 3ème à la 6ème primaire, de créer leur propre jeu vidéo grâce aux ateliers animés par Action Ciné Media Jeunes (ACMJ). Le résultat ? Un véritable jeu vidéo disponible en ligne ! Les «level designers», «sound designers», graphistes et autres photographes/comédiens l'ont créé eux-mêmes en classe. Demandez-leur le lien pour jouer en ligne !



Toujours dans le domaine de l'éducation aux médias, les ateliers «Petit Tram» : journalistes en herbe qui commenceront au mois de mars dans les 5ème et 6ème primaires des 4 écoles d'Iltre et Virginal. Le but ? Créer une page du Petit Tram ! Ensemble, ils choisiront leurs sujets avant de partir sur le terrain en reportage, d'écrire leurs articles, composer leur mise en page avant de pouvoir contempler le résultat final, après impression, dans Le Petit Tram. Soyez attentifs aux prochains numéros !

Et puis, il y a aussi les visites d'exposition, avec 'Geeks and Nerds' en octobre dernier à l'Espace Bauthier. En février, c'était l'exposition du peintre Claude-Edmond Bonnet qui accueillait les élèves des écoles libres et communales d'Iltre.

LES ENFANTS DEVIENNENT DES ACTEURS CULTURELS

Au total, ce sont plus de 1.600 enfants qui participent aux activités du Centre culturel. Un record ! De bonne augure pour le PECA, le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique. Un des grands chantiers du Pacte pour un Enseignement d'Excellence qui, au fur et à mesure des années, va s'implanter dans les classes de nos écoles.

Pour que tous nos élèves soient informés de ce qu'est la culture, puissent observer et assister à des œuvres culturelles avant de devenir eux-mêmes producteurs et acteurs de la culture...

Pour que, plus jamais, la culture ne soit considérée comme non-essentielle !

Ludovic Devriendt,
Centre culturel d'Iltre

★ MATERNELLES

LES TROIS PETITS LARDONS

Théâtre d'objets, sans paroles,
par De Capes et de Mots



Du lundi 21 au mardi 25 mars (100 places)

Mardi 15 mars - Ecole libre de Virginal (M0/M1/M2/M3)

Vendredi 25 mars - Ecole libre d'Iltre (M0/M1/M2/M3)

Partez à l'aventure avec Pip, Pêp et Pôp, fraîchement échappés d'une boîte à bonbons. Dans leurs petites maisons, pourront-ils se protéger des dangers ? Une version folle et sucrée des trois petits cochons avec, dans les rôles titres, trois Marshmallows et dans celui du méchant, une paire de ciseaux crantés. Les dialogues sont constitués d'onomatopées, ce qui rend le spectacle compréhensible par tout spectateur, quelle que soit sa langue.

Spectacle accueilli au Théâtre de La Valette

Plus d'infos: <https://decapesetdemots.com/les-trois-petits-lardons/>

★ MATERNELLES, 1ÈRE ET 2ÈME PRIMAIRES

TAPAPEUR !?



Conte musical par la Cie du Simorgh
Mardi 31 mai

Ecole communale d'Iltre (M0/M1)

Ecole communale de Virginal (P1/P2/P3B)

Ecole libre d'Iltre (M0/M1/M2/M3)

Au commencement, les humains et les animaux vivaient en belle harmonie. Mais un jour, Benjamin, le plus petit des enfants, qui s'ennuyait dans

ce monde trop parfait, a envie d'explorer la peur ! Mais qu'est-ce qu'avoir peur ? Et de quoi ? Un méchant doit être désigné. Qui sera choisi pour jouer ce rôle ? Et pourquoi lui ?... Tapapeur !?

Est un conte musical original pour les enfants sur le thème de la peur, de l'envie d'avoir peur et de crier « au loup » ! Au programme : des chansons, des compositions musicales tantôt modales, tantôt jazzy, des atmosphères douces ou inquiétantes, de la poésie et de l'humour !

Le spectacle est interactif et propose aux enfants de s'exprimer sur l'objet de leurs peurs (identifier, nommer mimer), de chanter et de jouer au loup...

En collaboration avec les Jeunesses Musicales.

Spectacle accueilli au Théâtre de La Valette

Plus d'infos: <https://jeunessesmusicales.be/blog/artistes/tapapeur-clap-duo-cie-du-simorgh/>

★ MATERNELLES, 1ÈRE, 2ÈME ET 3ÈME PRIMAIRES

LES AFFREUX

Spectacle par le Théâtre des 4 Mains



Jeudi 5 mai - Ecole libre d'Iltre (M0/M1/M2/M3/P1/P2)

« Les Affreux », c'est un spectacle burlesque sans paroles raconté en musique, entre l'univers des cartoons et celui des clowns déjantés. On s'y amuse de nos plus vilains défauts, on se moque joyeusement de l'absurdité de la violence, de la méchanceté, et on y rêve de nature et de tendresse.

Les affreux, ce sont deux voisins qui vivent dans le même immeuble. Derrière leurs portes verrouillées, chacun vit seul dans son petit appartement. Trop accaparés par leur vie bien programmée et leur rapport aux écrans, ils ne se connaissent pas et se méfient de tout.

Dans cette joyeuse et terrible farce, les petits comme les grands riront librement des comportements et

THÉÂTRE À L'ÉCOLE

des sentiments détestables qui peuvent surgir en nous.

Spectacle accueilli à la salle du Lion d'Argent

Plus d'infos :

<https://theatre4mains.be/les-affreux/>

★ **PRIMAIRES
DEUX SŒURS**



**Théâtre par la Cie des Mutants
Mardi 24 mai 2022**

Ecole communale de Virginal (P3B)

Ecole libre de Virginal (P5/P6)

Ecole communale d'Ittre (P3/P4)

Christine et Martine sont deux sœurs, et ont une histoire un peu particulière à raconter : la leur ! A sa mort, leur maman leur a fait une demande un peu étrange : réaliser l'arbre généalogique de leur famille. Elles commencent alors à fouiller au grenier dans les souvenirs familiaux, découvrant photos et objets du

passé, qu'elles s'amuse à faire revivre. Ainsi, elles dessinent peu à peu les branches et les racines qui traversent la petite et la grande Histoire.

Avec 'Deux sœurs' la Cie des Mutants aborde de manière ludique la question de la famille, de nos racines et de l'héritage que nous laissons. En mêlant l'histoire de leurs ancêtres à quelques grands événements de l'histoire belge, les deux comédiennes nous font voyager des mines aux champs de bataille, du 18ème siècle à aujourd'hui. A l'heure des nouvelles situations familiales, la constitution d'un arbre généalogique peut s'avérer difficile. Pourtant, chaque enfant a le désir de comprendre ses origines, de se repérer dans le temps et dans son histoire, et avec un peu de créativité, toutes les représentations sont possibles. A mi-chemin entre conte, théâtre et manipulation d'objets, «Deux sœurs» est une invitation à comprendre qui l'on est en découvrant d'où l'on vient.

Spectacle accueilli au Théâtre de La Valette

Plus d'info :

<https://mutants.be/deux-soeurs/>

★ **3ÈME, 4ÈME, 5ÈME ET 6ÈME
PRIMAIRES
7 MERVEILLES – CABINET DE
CURIOSITÉS**

Spectacle scientifique par Isabelle Dumont (avec le concours du Musée de zoologie de l'ULB)



Lundi 21 mars - Ecole communale de Virginal (P3A)

Ecole communale d'Ittre

(P3B/P4/P6)

Mardi 22 mars - Ecole communale d'Ittre (P3A/P5)

Ecole libre d'Ittre (P3/P4)

Mercredi 23 mars - Ecole libre d'Ittre (P5/P6)

Avez-vous déjà vu une corne de licorne ? Entendu le cri du paresseux ? Mangé une pierre ? Volé comme une libellule ? Ouvert une boîte à secrets japonaise ? Ressuscité une rose ? Connaissez-vous l'histoire de la

plante qui broutait de l'herbe ? Et l'origine de la Grande Ourse ? Savez-vous qui a découvert les microbes ? D'où vient la tomate ? Pourquoi les coraux sont des trésors ? Comment un lapin est devenu fluo ?

Non, la curiosité n'est pas un vilain défaut ! Entrez dans le cabinet de curiosités d'Isabelle et découvrez ses merveilles qui vous feront voir le monde autrement pour mieux en prendre soin.

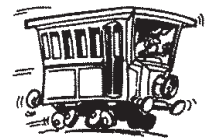
Dans le cadre du Printemps des Sciences et du Festival MikMak.

Spectacle accueilli au Théâtre de La Valette

Plus d'infos : <https://isabelledumont.blogspot.com/2021/02/7-merveilles-cabinet-de-curiosites-pour.html>



CENTRE CULTUREL D'ITTRE
067/64 73 23
RUE DE LA MONTAGNE 36
1460 ITTRE
INFO@ITTRE.CULTURE.BE
WWW.ITTRE.CULTURE.BE



CULTURE

LE FESTIVAL MIKMAK, DANS TOUS SES ÉTATS

Après deux ans d'absence en raison de la situation sanitaire, le Festival de la Marionnette revient, du 12 au 31 mars 2022, et fait peau neuve : nouveau nom (MIKMAK) et nouvelle temporalité (de triennal, il devient annuel).



Proposant une programmation variée à destination de tou-te-s, enfants et adultes, le festival se déroule dans sept communes de l'ouest et du centre du Brabant wallon : Ittre, Rebecq, Braine-le-Château, Tubize, Nivelles, Genappe et Braine-l'Alleud.

A Ittre, le Centre culturel vous propose deux spectacles de marionnettes à l'occasion du Festival :

« **7 merveilles** » par Isabelle Dumont (théâtre d'objets – mercredi **23 mars à 15h** au Théâtre de La Valette (dans le cadre du Printemps des Sciences)

« **Viens on se tire !** » (spectacle sous chapiteau lors du Carnaval Sauvage samedi **12 mars**).

**Ludovic Devriendt,
Centre culturel d'Ittre**

PLUS D'INFOS :
MIKMAKFESTIVAL.BE



LA VOIX D'ÉNERG'ITTRE

Chaque mois, la coopérative citoyenne Énerg'ittre vous propose un florilège d'infos sur l'énergie

LE SAVIEZ-VOUS ?

1. L'électricité consommée en Belgique en 2021 provenait à 25% de sources renouvelables.

<https://www.renouvelle.be/fr/25-de-renouvelables-dans-lelectricite-consommee-en-belgique-en-2021%ef%bf%bc/>

2. Les fabricants de panneaux photovoltaïques organisent la collecte et le recyclage des panneaux en fin de vie, à leur charge, dans le respect des normes environnementales européennes. En Belgique, c'est l'association PV Cycle qui organise le recyclage. Les panneaux solaires sont principalement composés de verre, d'aluminium, de plastiques et de métaux semi-conducteurs, des matériaux recyclables. Le taux de valorisation est très élevé et atteint 90 à 95%. Les matériaux recyclés serviront à produire de nouveaux modules photovoltaïques ou fourniront des matières premières pour l'industrie.

<https://energieplus-lesite.be/gerer/photovoltaïque-gerer/recyclage-des-panneaux-solaires/>

3. Les éoliennes tournent et produisent de l'énergie entre 75 et 95% du temps, à des puissances qui varient au gré du vent.

Certaines éoliennes d'un parc peuvent être à l'arrêt quand il y a du vent. Différentes raisons peuvent expliquer cela :

- Une panne
- Un arrêt pour entretien

• Un vent suffisant pour quelques éoliennes mais insuffisant pour celles situées derrière par rapport à l'orientation du vent (phénomène appelé « effet de parc »)

• Un vent trop puissant : les éoliennes se mettent à l'arrêt afin d'éviter l'emballement

• La présence de glace sur les pales : les éoliennes sont arrêtées pour éviter les projections de glace

• Un arrêt pour respecter les normes en vigueur en matière d'ombre portée sur les habitations

CHACUN DE NOS GESTES COMPTE :

1. Le secteur de l'élevage contribue pour plus de 14 % aux émissions de gaz à effet de serre dues à l'activité humaine, soit plus que tous les modes de transports réunis. Végétaliser son alimentation en mangeant moins de viande est un des gestes les plus faciles à adopter et les plus efficaces pour soulager la planète.



<https://www.ecoconso.be/fr/content/manger-moins-de-viande-par-ou-commencer>

2. Une voiture individuelle est à l'arrêt en moyenne 95% du temps. Pourquoi ne pas envisager de partager sa voiture ? Une voiture partagée est susceptible de remplacer 7 à 15 véhicules.

Des solutions comme Wibee ou Cozycar permettent aux particuliers de partager un véhicule privé à une communauté d'utilisateurs : accès à une application pour réserver, démarrer et restituer le véhicule, solutions d'assurance spécifique. L'autopartage entre particuliers permet aux propriétaires de rentabiliser leur voiture et aux locataires de disposer de véhicules dont le gabarit répond à leur besoin du moment.

3. Pensez à vérifier la pression de vos pneus régulièrement, idéalement une fois par mois. Une baisse de pression dans les pneus peut poser plusieurs problèmes :

- Pour la planète et le portefeuille, avec une augmentation de la consommation de carburant, en moyenne de 2 pleins par an
- Pour la sécurité, avec une moins bonne tenue de route et une distance de freinage accrue
- Pour la durée de vie du pneu, avec une usure prématurée

<https://www.autosecurite.be/news/pression-pneus-verifier/>

Johanna D'Hernoncourt,
pour Énerg'ittre

20ÈME ANNIVERSAIRE DE PJPO ITTRE ET JOURNÉE DE LA TERRE DE PALESTINE : LE MERCREDI 30 MARS



Le groupe PJPO Ittre fêtera son 20ème anniversaire à l'occasion de la Journée de la Terre de Palestine, le 30 mars prochain. Le but de cette journée est d'informer et de témoigner pour lutter contre la politique de dépossession des Palestiniens de leurs terres par l'État d'Israël.

De 18h00 à 19h00 : À l'Espace Bau-thier, 36 rue de la Montagne à Ittre (devant le Centre Culturel d'Ittre). Cérémonie autour de l'olivier de la paix communal, prises de parole :

- Éric de Moffarts évoquera les origines du 30 mars.
- Marc Abramowicz rappellera le contexte dans lequel PJPO Ittre a été créé et les enjeux actuels de l'action politique et militante pour les droits des Palestiniens.
- Les quatre Bourgmestres qui se sont succédés pendant ces 20 ans expliqueront comment ils se sont situés sur le conflit israélo-palestinien au cours de leur mandat.
- Montserrat Carreras, représentante d'Amnesty International, présentera

la prise de position de son organisation dans le récent rapport «L'Apartheid israélien envers le peuple palestinien», et la portée de ce rapport.

- Enfin, Nadia Farkh, Coordinatrice de l'Association Belgo-Palestinienne, exposera quelques moyens de lutte contre cet apartheid.

19h00 : À l'Étable d'Hôtes,

4, Rue de Tubize à Virginal

- Repas palestinien, pâtisserie et thé
- Courte évocation historique de l'action de PJPO à Ittre et en Palestine par Marc Abramowicz.
- Concert de « Rue de la Victoire », la chorale de l'UPJB (Union des Progressistes Juifs de Belgique), et témoignages de deux jeunes de la chorale au sujet d'une mission récente et de leur soutien à la cause du peuple palestinien.
- Court spectacle théâtral « GAZA FOR EVER » conçu par PJPO Ecaussinnes pour le 20ème anniversaire de PJPO Ittre.

Fin de la soirée : 22h00



Palestiniens parmi leurs biens, après que leur maison ait été démolie le jour précédent par les autorités israéliennes – Vallée du Jourdain, mars 2011. Photo : Anne Paq. « Depuis sa création, l'Etat israélien procède à des saisies massives et cruelles de terrains, pour déposséder les Palestiniens de leurs terres et des logements qui s'y trouvent » (extrait du rapport d'Amnesty International L'Apartheid israélien envers le peuple palestinien, 2022).

Rejoignez-nous pour participer à ce moment de solidarité avec le peuple palestinien qui résiste au nettoyage ethnique opéré par l'État d'Israël à Jérusalem, à Gaza et en Cisjordanie. Depuis des décennies, l'État d'Israël poursuit l'occupation, maintient un régime d'Apartheid en Palestine et bafoue le droit international. À nous de marquer notre refus face à la passivité des chancelleries occidentales et de refuser la

complicité. Cette soirée sera l'occasion de comprendre et d'échanger sur la situation sur place.

RÉSERVATION INDISPENSABLE
REPAS (15 €) ET/OU SOIRÉE (5 €),
AVANT LE 27 MARS : GENEVIÈVE FRERES AU 0475 53 32 76 ET/OU
GENEVIEVE.FRERES@GMAIL.COM
(et merci de respecter les mesures sanitaires en vigueur à la date de l'événement)

VIE ASSOCIATIVE

UNITÉ PASTORALE : UN GROUPE DE PAROLES A ITTRE

Des membres de l'Unité Pastorale d'Ittre vous invitent chaleureusement à des rencontres mensuelles conviviales autour de différents thèmes et de textes bibliques.

« **Les vraies évolutions de société se préparent lentement, loin de la scène, dans le silence des rudes amitiés** » Gabriel Ringlet

« **Tu ne vauds que ce que valent tes rencontres, le seul luxe est celui des relations humaines** »

Saint-Exupéry

« **Se retrouver avec d'autres pour apprendre à s'écouter et à s'exprimer, il n'y a pas de tâche plus importante et plus urgente dans le monde** »

« **Le chrétien n'est intéressant que s'il est un homme de parole et d'écoute** » André Gromlard

Date : première rencontre le samedi 26 mars de 14h30 à 15h30.

Lieu : Salle du Lion d'Argent (à proximité de l'église d'Ittre)

Thème : « L'incidence de la pandémie dans ma vie et dans ma foi »

Richard Leidgens,
Domaine de la Solidarité et de la Santé de l'UP d'Ittre

RICHARD LEIDGENS
067/49.16.64
LEIDGENS@OUTLOOK.COM

LE PATRO NOTRE-DAME D'ITTRE RÉCOLTE DES FONDS POUR LEUR CAMP HUMANITAIRE

Nos aventuriers partent en voyage à l'étranger cet été, ils sont donc en train de récolter un maximum d'argent pour leur camp humanitaire.

Si vous avez des petits travaux à faire dans votre jardin ou autre et que vous avez besoin d'aide, ils sont disponibles. Vous décidez du montant que vous donnez (raisonnablement

en fonction du travail fourni). N'hésitez pas à relayer l'info. Merci d'avance.

Zoé Ongaro,
animatrice aventuriers

CONTACT
PATRO D'ITTRE
0478603193

REPAIR CAFÉ À ITTRE

Les dimanches : 20 mars, 17 avril, 15 mai et 19 juin.

L'action du Repair Café se focalise sur la réduction des déchets des ménages et la réparation des appareils ménagers, appareils audio, outils de jardin, aspirateurs, outillage, machines à coudre, jouets, vélos, etc qui sont en panne. On y réalise également des réparations dans les vêtements, divers travaux de couture et réparations des tricotés et des crochets. On peut également être aidé et conseillé pour utiliser une machine à coudre.

Pour atteindre ses objectifs le RC s'appuie sur les compétences de bénévoles, notamment des techniciens compétents, et des personnes pour

l'accueil habitant sur la commune et les environs. C'est ainsi que dans un cadre mêlant la convivialité, la rencontre et l'échange des savoirs, chaque mois, les citoyens peuvent profiter de ce service mis en place par "Repairtogether", asbl dans les communes. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles réparateurs ou non.

Pour le Repair café de Ittre.
Catherine Watteyne.

Salle Planchette, située derrière la Maison Communale d'Ittre. Les 3èmes dimanches du mois de 14h à 17h.

REPAIR CAFÉ
0473/948 467

Le 26 mars 2022
Salle polyvalente de Virginal

Le Patro à la Ferme

Réservation : 0485/882294 et à patrovirginal@gmail.com
avant le 15 mars

CONFÉRENCE « LES RÉVOLUTIONS NUMÉRIQUES : ENTRE MYTHES ET RÉALITÉS »

par Monsieur Nicolas VAN ZEEBROECK, économiste, professeur ULB

La technologie numérique progresse à un rythme vertigineux, bien supérieur à la capacité d'adaptation des organisations. Or l'économie numérique défie plusieurs principes fondamentaux de l'économie et de la stratégie d'entreprise. Il en résulte un fossé croissant entre les entreprises qui la maîtrisent, et celles qui n'en récoltent que les miettes. Et l'humain dans tout ça ?

Nous respecterons strictement les consignes officielles de sécurité. Le Covid Safe Ticket est obligatoire ainsi que le port du masque.

Antenne interuniversitaire
UCL-ULB des Aînés à Nivelles

Elle se tiendra le lundi 21 mars 2022 à 14h30 à la salle du Waux-Hall, place Albert Ier à Nivelles.

RENSEIGNEMENTS :
PRIX : 6€ : TARIF PLEIN
RÉDUCTIONS : ÉTUDIANTS ET
DEMANDEURS D'EMPLOI
0476/290017

API3 ACTION PROPRETÉ



Les membres de l'association des Api3 ont réalisé une opération propreté le 6 février dernier, au quartier du Bilot.

Merci à tous les courageux motivés (et tout spécialement les nombreux enfants !) qui ont affronté la pluie, le vent et le froid pour rendre notre beau village plus propre. À vous de constater à quel point ce genre d'action est malheureusement né-

cessaire alors que notre nature n'est pas respectée !!!! Merci encore à tous pour cette action sous des conditions extrêmes et avec toujours un brin de surréalisme...

Au nom des API3
(Emmanuel Gervy, Guy Godeau,
Cédric Larcin, Anne Lucas,
Clarisse Tissot, Didier
Verboomen, Marie Wiewauters)

ALERTE CHEMINS DE CAMPAGNE

Nous avons pu lire dans le journal local 'Le Petit Tram de novembre' l'intention de bétonner la rue du Vieux Chemin de Nivelles, la rue de Schoot et partiellement la rue d'Eve afin de donner la possibilité aux vélos de relier plus facilement Ittre à Nivelles.

Nous tenons à attirer votre attention sur les points suivants :

1 - La sécurité :

A- A la chapelle du Bon Dieu qui Croque, en sortant de la rue d'Eve, il n'est pas autorisé de continuer sur la bretelle d'autoroute (2 cyclistes y ont d'ailleurs perdu la vie). Mais je comprends bien que la tentation est grande de prendre ce raccourci, au lieu de faire le détour par la gauche via la rue Grand Mère ou par la droite via le chemin Ardenelle (attention que la cuvette de ce chemin est régulièrement sous eau)

B- Toujours par rapport à la sécurité,

aucun éclairage public n'est prévu dans ces chemins. Etes-vous déjà passée à vélo dans le noir ? La responsabilité est grande de laisser aller des personnes et surtout nos jeunes, dans ces chemins déserts (et noirs en hiver). Faites-en l'expérience !

C- Un autre point de sécurité risque d'être la vitesse des charrois agricoles dans ces petits chemins (très peu d'emplacements pour se sauver sur le côté); de plus, ils sont sinueux très souvent, limitant l'anticipation possible.

2 – Quels bénéfices ces 2 bandes de béton ?

D'après l'expérience de l'année 2021 nous avons pu constater que la seule bande praticable était la bande centrale, les 2 bandes externes étant constamment couvertes de terre, et donc boueuses par temps de pluie. De plus, petit à petit, à l'intersection du béton et de la terre, une ornière va se creuser, avec le risque que la

roue avant d'un cycliste s'y insère, entraînant une chute et ses conséquences probables.

Avec l'évolution des habitudes agricoles, le trafic des gros engins se fait principalement en automne (souvent plus pluvieuse que le mois d'août) entraînant davantage de chemins boueux.

En effet précédemment, on avait une rotation des cultures (escourgeon, betteraves, froment); les récoltes d'escourgeon et de froment étaient réalisées en été, et les betteraves étaient transportées par des camions moins impactant pour les chemins que des tracteurs. A présent, c'est remplacé par des pommes de terre, des chicons, des chicorées, des épinards, des oignons, du maïs. Du fait que les récoltes de ces cultures se font en automne, davantage de terre est ramenée des champs vers les chemins et c'est encore amplifié par les tailles des charrois agricoles (an-

ciennement on utilisait des remorques de 5-10 tonnes et maintenant ce sont des 50 tonnes et 3 essieux, avec une nette augmentation des dimensions des pneus et des crans des tracteurs).

On peut en conclure que, bétonné ou pas, les bandes externes ne seront pas beaucoup plus praticables qu'aujourd'hui !

Est-ce vraiment la solution, on parle de préserver la nature, les usagers qui profitent de cet environnement devenu si rare de nos jours a-t-on pensé à eux ?

Luc Duran

(utilisant ces chemins de campagnes depuis 70ans, et riverain de la rue d'Eve, qui accepte la poussière de l'été comme la boue par temps de pluie) afin de préserver le patrimoine de ce coin de campagne.

DU BÉTON DANS NOS CHEMINS DE CAMPAGNE ? QUI LES EMPRUNTE ?

1- Les piétons : 60 /semaine (beaucoup de promeneurs dont des groupes de pensionnés). Ils sont unanimes quand je leur pose la question : tous préfèrent la terre au béton, idéalement comme la rue d'Eve (cendrées). Ce chiffre peut monter à bien plus de 100 en bonne saison !

Les joggers : 10/jour : nette préférence pour les chemins de terre !

2- Le charroi agricole : cela dépend fort de la saison ; le pic, en automne, peut atteindre 1 charroi toutes les 10 minutes, et cela de 6h du matin à très tard le soir.

3- Les cavaliers et les attelages : 30 / semaine ; à noter que le béton est très déconseillé pour les chevaux, et

que pour les attelages, l'écartement des roues étant différent de celui des tracteurs, elles prendront appui sur le béton et sur la terre apportant une instabilité inconfortable voire dangereuse.

4- Les voitures : cela dépend des saisons : en automne et en hiver cela se limite principalement aux agriculteurs et aux chasseurs, par contre quand il fait plus sec en été c'est un raccourci facile entre Ittre et Nivelles.

5- Les motos et les quads : 10/semaine principalement le week-end.

6- Les cyclistes et les VTT : principalement des VTT qui recherchent les chemins de terre ; le plus souvent ils

montent aussi le Chemin Vert (à droite entre les champs de la rue de Schoot).

Quelques cyclistes font la navette Ittre – Nivelles en recherche de tranquillité ; c'est pour eux un raccourci tout en évitant d'être dans la circulation automobile.

Conclusions :

Le béton va augmenter le trafic des voitures mais aussi la vitesse des charrois agricoles au détriment des autres usagers.

Les sportifs et les cavaliers préfèrent un sol plus souple au béton ; quant aux marcheurs, ils recherchent tranquillité, proximité de la nature ET la sécurité.

Globalement pour un budget moindre, il semble donc préférable d'améliorer la bande de terre centrale et d'égaleriser régulièrement les chemins (ce qui n'a plus été fait depuis quelques années).

Une alternative aussi à étudier serait le prolongement du sentier des Longs-Prés (réservé aux piétons et aux cyclistes) jusque Bois Seigneur en utilisant l'ancienne voie du tram.

Bonne réflexion à vous, pour le meilleur de tous.

Mme Reynaert



AGENDA



MARS	ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
Du 27/01 au 17/04	DU PORTRAIT À L'ABSTRACTION	MUSÉE MARTHE DONAS
Lun 7 21h	SOIRÉE ÉLÉVATION DE CONSCIENCE	ETABLE D'HÔTES
Jeu 10 19h	ATELIER LIBRE DE CROQUIS D'APRÈS MODÈLE VIVANT	RETOUR DES PALOMBES
Du 10/02 au 13/03	LES LARMES DE NIETZSCHE	THÉÂTRE DE LA VALETTE
Ven 11 21h	JAZZY STRINGS JAZZ MANOUCHE !	ETABLE D'HÔTES
Du 12/03 au 31/03	FESTIVAL MIKMAK	CENTRE CULTUREL D'ITTRE & 6 AUTRES CENTRE CULTURELS
Sam 12 18h30	LE CARNAVAL SAUVAGE VA METTRE LE FEU À ITTRE !	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Dim 13 17h	ANNE WOLF QUATUOR	HEPTONE
Jeu 17 20h	LIAR THIEF BANDIT (SWE) + SUPPORT ACT	ZIK-ZAK
Ven 18 20h	COVERBALLS + SURPRISE PARTY	ZIK-ZAK
Sam 19 18h30	2ÈME OBERBAYERN	JSI
Sam 19 20h	BLACK BOTTLE RIOT (NL) + CRIMINAL ANIMAL	ZIK-ZAK
Dim 20 14h	REPAIR CAFÉ	REPAIR CAFÉ ITTRE
Dim 20 17h	OLIVIER KER OURIO & MANUEL ROCHEMAN : AFFINITIES	HEPTONE
Dim 20 17h	HONNEUR À BACH	MUSIQUE CLASS'ITTRE
Lun 21 14h	ATELIER LIBRE DE CROQUIS D'APRÈS MODÈLE VIVANT	LE RETOUR DES PALOMBES
Mar 22 20h	CONFÉRENCE : INTELLIGENCE COLLECTIVE (...) - J.-L. DENEUBOURG	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Mer 23 15h	7 MERVEILLES - CABINET DE CURIOSITÉS	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Ven 25 20h	THE ENTREPRENEURS (DK)	ZIK-ZAK
Sam 26 14h30	L'INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DANS MA VIE ET DANS MA FOI	UNITÉ PASTORALE D'ITTRE
Sam 26 20h	ROCK NATION TRIBUTE NIGHT	ZIK-ZAK
Dim 27 10h	BALADE À LA DÉCOUVERTE DES OUVRAGES D'EAU DE LA COMMUNE	ADMINISTRATION COMMUNALE D'ITTRE
Dim 27 17h	TRIBUTE TO JOÃO GILBERTO BY MARIO BAKUNA	HEPTONE
Lun 28 20h	CINÉ SOUPE : LA CORDILLÈRE DES SONGES	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Mer 30 18h	20ÈME ANNIVERSAIRE DE PJPO ET JOURNÉE DE LA TERRE DE PALESTINE	PJPO ITTRE

AVRIL	ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
Ven 1 20h	DRITY SOUND MAGNET (CH) + MEZZO PAZZO	ZIK ZAK
Du 4 au 8/04	STAGE : VOYAGE CULINAIRE	ASBL EQUINOA
Du 4 au 8/04	STAGE : DESSIN, PEINTURE ET EXPRESSION PICTURAL	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Du 4 au 8/04	STAGE : DANSE	PAS À PAS
Du 4 au 8/04	STAGE : ART ET NATURE	RETOUR DES PALOMBES
Mar 5 15h	BLOUTCH - SPECTACLE EN CHANSONS	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Mer 6 20h	DINO JELUSICK (CRO) + ALL I KNOW	ZIK ZAK
Jeu 7 19h	ATELIER LIBRE DE CROQUIS D'APRÈS MODÈLE VIVANT	RETOUR DES PALOMBES

INTERYACHT STAGE DE VOILE

Du 4 au 8 avril

Enfants de 8<14 ans

PERFECTIONNEMENT

PLACE LIMITÉES

MONITEUR ADEPS BREVETÉ

Inscriptions ouvertes



Infos et inscriptions :

www.interyacht.club - info@interyacht.club

J.S. ITTROISE

2ème OBERBAYERN

Samedi 22 mars

à partir de 18h30

Orchestre à 20h

Salle du Lion d'argent

Ittre

Tarif : 15€ / personne

Choucroute + 1 bière offerte



Sur réservation : jsittroise@gmail.com ou au club house de la J.S.I.

WOÛR DES RAY, VLÀ 'L TRAM !

In 1897, les viles yê vilâdjes dè Nivèle, Brin.ne-l'Alleu, Yte, Vèznau yê Hin.nuère rèclame-tè l'instauraçon d'ène ligne dè tram. Dèbut du 20yème sièle, l'afère est fète, lès trams à vapeûr sont in route. Bî pus târd, lès moteûrs dièsèl ont rimplacé l'vapeûr. Malgré tous les èfoûrs, èl ligne nè s'ra jamè électrifièye. Malgré èl présince d'in n-usine dè produccion d'électricité situwèye à Oskeurke, èl projèt èroût coustè trop tchèr.

Quand, on stoût gamin, on daloût dèspôser dè pètes-pètes (dès boules dè symphorine) su lès rayes. Pus târd, on alignoût dèspêts qu'on ècartout pou r'produire èl son d'ène musik quand l'tram lès spotchroût in passant d'sus. Si l'tchanson n'èstout ni à no moûde, on r'péroût les implac'mints dè explosions lèyi pas lès pétards yê on adjus-toût lès ècartèments in consèkance.

À Vèznau, du plateau du tram d'jusqu'à l'gâre, èl tram passoût au-dzeûr dè trwès ponts avant d'ariver sul 'l fameu bia viyaduc'. Il est co là,

mins mâlheureus'mint, on n' put pu daler l' vir sans autorisâcion. Fin dè anèyes 50, èl tram a rindu l'âme, il a sté rimplacé pa dè autobus ; èl charme ès-toût skété. Asteûr i n' demêure pus qu' in simblant d' tracé, in bokèt d' pont su 'l vwèye d' Yte, yun al ruyè Catala yê in vî vî viaduc qui nos ratint.

Vos vos souv'nez d'èle tchanson ?

« Woûr dè ray', woûr dè ray'
woûr dè ray', vlà 'l tral (bis)
woûr dè ray', woûr dè ray'
woûr dè ray', vlà 'l tram qu'ariv' !

èrsaki vos lons p'sids, (bis)
èl tram va lès spoychi, (bis)

woûr dè ray', woûr dè ray',
woûr dè ray', vlà tram, (bis)
woûr dè ray', woûr dè ray',
woûr dè ray', vlà tram qui passe !



HORS DES RAILS, VOILÀ LE TRAM !

En 1897, les villes et les villages de Nivelles, Braine-l'Alleud, Ittre, Virginal et Hennuyères réclament l'instauration d'une ligne de tram. Début du 20ème siècle, l'affaire est faite, les trams à vapeur sont en route. Bien plus tard, les moteurs Diesel ont remplacé la vapeur. Malgré tous les efforts, la ligne n'a jamais été électrifiée. Malgré la présence d'une usine de production d'électricité située à Oisquercq, le projet aurait été trop cher.

Quand, on était gamins, on allait déposer des « Pètes-pètes » (des boules de symphorine) sur les rails. Plus tard, on aligna des pétards que l'on écartait pour reproduire le son d'une musique quand le tram les écraserait en passant dessus. Si la chanson n'était pas à notre mode, on repérait les emplacements des explosions laissés par les pétards et on ajustait les écartements en conséquence.

À Virginal, du plateau de tram jusqu'à la gare, le tram passait sur 3 ponts avant d'arriver sur le fameux et beau viaduc. Il est encore là, mais malheu-

reusement on ne peut plus aller le voir sans autorisation. Fin des années 50, le tram a rendu l'âme, il a été remplacé par des autobus ; le charme était rompu. Maintenant, il ne reste plus qu'un semblant de tracé, un morceau de pont sur le sentier d'Ittre, un à la rue Ch. Catala et un vieux, vieux viaduc qui nous attend.

Vous vous souvenez de la chanson ?

Hors des rails, hors des rails
Hors des rails, voilà le tram (bis)
Hors des rails, hors des rails
Hors des rails, voilà le tram qui arrive !

Retirez vos longs pieds (bis)
Le tram va les écraser (bis)

Hors des rails, hors des rails
Hors des rails, voilà le tram (bis)
Hors des rails, hors des rails
Hors des rails, voilà le tram qui passe !

In vî Paltotd' Vèznau
J. Vanderlinden

CONSEIL COMMUNAL

CONSEIL COMMUNAL DU 15 FÉVRIER 2022

Présents : Christian Fayt (EPI), Françoise Peeterbroeck (EPI), Pascal Henry (MR), Fabienne Mollaert (EPI), Jacques Wautier (EPI), Lindsay Gorez (MR), Paul Pierson (EPI), Arthur Deghomain (EPI), Alizée Olivier (MR), Ferdinand Jolly (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Daniel Van-kerkove (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Chantal Vanvarebergh (I.C.), Luc Schoukens (Pacte), Pol Perniaux (Pacte) et Claude Debrulle (Pacte).

1. COVID-19 : POINT SUR LA SITUATION

Christian Fayt (EPI) présente les derniers chiffres. 230 cas ont été recensés durant les quatorze derniers jours à Ittre, sur une population de 7021. Le taux d'incidence est donc de 3276. Cela diminue bien. Ittre passe au milieu dans le classement des contaminations en Brabant wallon, mais la commune a été première pendant plusieurs jours. A l'époque, le taux d'incidence était de presque 7000 personnes positives pour 100 000 habitants.

Le nombre de clusters sur le territoire est monté jusque 112 au début du mois de février. La courbe est toutefois en train de redescendre, et le Bourgmestre espère que cela va continuer.

En ce qui concerne les vaccinations, concernant les plus de 18 ans, 92 habitants ont reçu une

dose, 4803 habitants ont reçu deux doses et 3745 habitants ont reçu également un booster.

Il note qu'il y a eu très peu de cas graves au cours des derniers mois, mais un grand nombre de contaminations. Cela a notamment déstabilisé de nombreux services, au niveau de l'enseignement par exemple, pour les professeurs mais également pour le personnel de nettoyage et d'aide aux écoles. Il en profite pour remercier les enseignants, pour qui ça n'a pas été facile, mais aussi le personnel de nettoyage, du temps de midi et de l'extrascolaire. Lorsque certaines classes ont dû être fermées, les accueillantes ont permis de proposer un service de surveillance pour permettre aux parents de pouvoir travailler.

2. « CAMPING DE HULEU » - FIXATION CONTENU DU RAPPORT SUR LES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES (RIE) – DEMANDE DE RÉVISION PARTIELLE DU PLAN DE SECTEUR DE NIVELLES

Pascal Henry (MR) explique qu'il s'agit de la révision du plan de secteur, qui est la fin de la première étape de cette révision, qui est de présenter au Ministre le dossier qui a été réalisé par le bureau Aries, le rapport de la réunion d'information préalable du 24 novembre 2021. Cette dernière consistait en une présentation du

dossier, suivie d'un temps de questions-réponses. A la suite de la réunion, deux courriers ont été reçus, dont un signé par une dizaine de personnes qui ont fait part de certaines préoccupations et remarques légitimes, sans s'opposer à cette modification. Enfin, la CCATM s'est réunie le 15 décembre pour entendre également la présentation du dossier de base. L'ensemble de ses membres l'a approuvé. Le dossier de base, le rapport de la réunion d'information préalable ainsi que l'avis de la CCATM sont présentés au Conseil pour entamer la suite de la procédure.

Les étapes seront les suivantes : à la suite de cette approbation, le Ministre va prendre connaissance de ce dossier et des différents rapports. Il va fixer le contenu pour un rapport des incidences environnementales. Le dossier ensuite va revenir à la Commune et il faudra lancer un nouveau marché public pour mandater un auteur de projet afin de réaliser ce RIE. Ensuite, une enquête publique sera réalisée. Les différents avis seront demandés aux différents pôles environnementaux et de l'aménagement du territoire. Le dossier repassera devant la CCATM et le Conseil communal, et repartira ensuite vers le Ministre pour un accord, ou non, de cette modification de plan de secteur.

CONSEIL COMMUNAL

Luc Schoukens (Pacte) souhaite attirer l'attention sur deux éléments notés en parcourant le rapport. Les besoins énergétiques et de mobilité sont évoqués dans le rapport. Le bureau d'étude semble dire qu'au niveau énergétique, il n'y aura pas de grande évolution par ce changement de plan de secteur, d'autant plus que la Commune s'inscrit dans une série de démarches pour travailler plus avec des énergies renouvelables et être attentive aux enjeux climatiques. C'est bien de mettre en évidence cela, mais ce serait encore mieux qu'il soit inscrit que dans le nouveau projet, ce sera encore mieux pris en compte.

Ensuite, en matière de mobilité, le rapport dit que la révision du plan de secteur ne devrait pas entraîner de nouveaux besoins en termes de mobilité. Il trouve cela un peu léger, puisqu'il y aurait quand même une densification du quartier qui va être provoquée par ce changement. Il demande d'être attentif à ce que la mobilité douce et les transports en commun soient valorisés dans le développement de ce quartier nouveau.

Ferdinand Jolly (I.C.) explique que son groupe considère que ce projet va totalement modifier la vie du quartier de Huleu. Il leur semble essentiel que les habitants soient consultés et associés à l'élaboration du projet, pour que leurs avis ou suggestions puissent y être intégrés, d'autant plus qu'ils sont demandeurs. Il évoque également un problème d'égouttage à la rue de Fauquez et à la rue Bruyère de Huleu, qui devrait être étudié en concertation avec les riverains également. La demande de consultation des habitants a aussi été formulée lors des discussions à la CCATM. Il déclare que l'échevin de l'Urbanisme, Pascal Henry, s'était alors engagé à ce que le futur projet soit soumis aux riverains et à la CCATM, dès la première esquisse. Lors de la réunion d'information préalable, il avait été demandé au Bourgmestre et à l'Echevin de l'Urbanisme de consulter les riverains anticipativement au dépôt du dossier. Il déclare que le Bourgmestre avait répondu que « *d'abord, ceci (la réunion d'information préalable) doit passer, sinon rien ne passera* ».

Il demande donc l'engagement formel du Bourgmestre et de l'Echevin de l'Urbanisme pour que les habitants du quartier soient associés et consultés lors de l'élaboration de ce projet d'urbanisation avant qu'il ne soit finalisé. Il insiste sur cette demande, parce que l'engagement de consultation avait déjà été pris pour le projet de nouvelle bibliothèque dans le centre d'Ittre, mais il vient d'apprendre que le Collège avait décidé d'introduire une demande de permis d'urbanisme pour la construction de cette bibliothèque sans aucune consultation ni demande d'avis. **Christian Fayt (EPI)** lui demande de rester sur le point.

Christian Fayt (EPI) répond concernant le sujet du Huleu. Il confirme ce qu'il a déclaré lors de la réunion, parce que cela fait plus de douze ans que ce dossier est sur la table et qu'il n'a pas avancé. Personne n'en peut rien, puisqu'il y a eu le changement CoDT, etc. Concernant la consul-

tation des riverains, il tient à rappeler le projet, lorsqu'il était Echevin du Logement, de la maison en face du camping avec la Régie Foncière, qui a déjà été fait en consultation avec les riverains à l'époque. Il ajoute donc qu'il ne verrait pas pourquoi ce ne se ferait pas avec les riverains. Mais avant d'arriver à des discussions et à un projet, il faut d'abord qu'il y ait ce changement d'affectation du terrain. C'est ça qui se joue actuellement. Cela a déjà été accepté à plusieurs reprises, durant plusieurs législatures, mais ça a été bloqué à la Région wallonne à la suite du changement du CoDT. Pour qu'il y ait consultation, il faut d'abord que le dossier soit rendu à la Région, et qu'elle donne son accord.

Claude Debrulle (Pacte) commence par dire que ce projet de délibération est très documenté. Il félicite les gens qui y ont travaillé. Tout y est : la croissance démographique, l'évolution de l'offre touristique wallonne, les projets d'évolution des zones de loisirs à Iltre. Il trouve tout cela intéressant, tout comme les explications que l'Echevin vient de donner sur la suite de la procédure. Il n'adressera toutefois pas les mêmes compliments à la CCATM. On qualifie son avis d'unanime, mais celui-ci a été émis par six membres, dont deux suppléants, et en l'absence des dix autres participants. Sur un projet comme celui-ci, il regrette que la CCATM n'ait pas cherché à assembler un plus grand nombre de ses membres effectifs.

En ce qui concerne le projet lui-même, il a différentes questions. D'abord, concernant la lettre de novembre 2021 de la Conférence permanente du Développement Territorial, qui met en exergue des changements concernant les mentalités touristiques. Il se dit très perplexe sur les tendances identifiées par cette étude. Il a l'impression qu'elles correspondent à un monde d'avant. Avec le confinement lié à la pandémie

et aux pertes de revenus, un nomadisme touristique de proximité semble plutôt exploser. Il suffit de voir le taux de remplissage des campings dans les Ardennes ou à la côte. Encore faut-il que les installations à disposition s'y prêtent, ce qui n'est plus le cas depuis des années au camping de Huleu. Facile alors de déplorer un travestissement des lieux de la part de quelques personnes au statut précaire et de vouloir en changer la destination. C'est une remarque préliminaire qui ne peut pas échapper au Conseil dans le cadre de ce débat. Il imagine qu'il est important de densifier le logement, de multiplier les possibilités d'habitats. Mais il y a peut-être d'autres zones qui s'y prêteraient sans doute mieux.

Il demande ensuite ce qu'il est prévu de faire dans cette zone de logement rural. Dans les considérants, il est question d'une urbanisation compacte. Qu'est-ce que cela veut dire ? La lettre collective des riverains s'inquiète notamment de cet aspect des choses. Quel sort est réservé aux demandes nombreuses, motivées, précises de ces riverains, au-delà de l'accusé de réception qu'ils ont reçu. Il a entendu qu'ils seront bien consultés, mais encore faut-il savoir dans quelle mesure leurs trois pages de demandes seront effectivement prises en considération ?

Sa dernière question est pour l'Echevin du Tourisme. Cela fait plusieurs mois que le conseiller lui a adressé des questions écrites précises sur la destination d'autres zones de loisirs Iltroises et qui pourraient répondre aux tendances décrites par l'étude de la Conférence permanente du Développement Territorial. Il n'a pas encore reçu de réponse. Il se souvient d'un éditorial du Bulletin Communal où le Bourgmestre annonçait qu'il allait détailler ce projet touristique communal, notamment pour la zone proche du Canal de 30 hectares. Il demande où cela en est.



«Camping de Huleu» : quelles sont les prochaines étapes ?

Christian Fayt (EPI) lui dit que c'est toujours la même chose, que les conseillers essaient toujours de partir en-dehors du sujet. **Claude Debrulle (Pacte)** lui répond qu'il est légitime de poser ces questions d'informations pour la population.

Pascal Henry (MR) félicite d'abord le service urbanisme et sa responsable pour la qualité de ce dossier. Concernant les interrogations posées par tous, il confirme qu'il y aura bien une concertation avec les riverains sur le projet éventuel qui viendrait, mais il s'agit actuellement de la modification de zone de loisirs en zone d'habitat.

Concernant l'occupation touristique, il estime qu'il y a d'autres opportunités pour de l'occupation touristique que celle présente au Huleu, qui ne correspond plus du tout à un besoin pour des touristes, même de proximité.

Le nouveau plan stratégique wallon détermine et demande que les zones urbanisées le soient dans des pôles existants. Ici, cela répond pleinement à cela. Autour de la zone, il y a déjà de l'habitat et tous les services requis. Cette zone est donc particulièrement intéressante pour pouvoir proposer cette modification de plan de secteur. Concernant l'urbanisme compact, cela voulait dire que c'est un urbanisme qui ressemblera au quartier. Il n'est pas questions de dénaturer le quartier, ou d'arriver avec une forte urbanisation à cet endroit, au contraire. C'est une opportunité pour un nouveau quartier, et qui permettra probablement de répondre à toutes les inquiétudes des riverains actuels.

Pol Perniaux (Pacte) rappelle que c'est la quatrième fois que ce sujet est abordé en Conseil communal, et comprend que l'on puisse penser que ça tourne un peu en rond. Il estime cependant qu'il y a des nouveautés dans ce qui est présenté cette fois. Il y a eu la réunion d'information, le courrier de certains riverains, l'avis de la CCATM. Une autre nouveauté, c'est que par le biais du retour de ce point en Conseil, il y a un tout un chapitre autour de la futur zone de loisirs proche du Canal. C'est l'occasion d'en parler, même si ce n'est pas directement lié à ce qui doit être voté. C'est une information aussi importante et peu connue par les citoyens. Aujourd'hui, il est demandé aux conseillers de prendre acte de tous ces nouveaux éléments. Lors de la lecture du PV de la réunion d'information préalable de novembre et des courriers des riverains, ainsi que de l'avis favorable de la CCATM, il note que les questions et demandes qui en ressortent sont les mêmes que celles posées par les conseillers à chaque fois que ce sujet revient au Conseil, sans recevoir de réponse jusqu'à présent. Transformer cette zone de loisirs en lotissement, d'accord. Mais la question reste de savoir quel est le projet. Combien de maisons ? Pour qui ? Quel type de logement ? Quelle mobilité ? Comment évacuer les eaux usées ? etc. Il comprend que c'est trop tôt pour en parler, mais conseillers et citoyens ont envie d'avoir des réponses à ces questions. Dans les courriers des citoyens, il note aussi que sont de-

mandées la transparence et la participation au projet. Cette demande revient pour chaque projet. Enfin, le conseiller ajoute deux questions précises. À quels moments du processus la concertation avec les citoyens et avec les conseillers va-t-elle se produire ? De plus, les riverains demandent, dans leur courrier, la publication du PV de la réunion d'information préalable dans le Bulletin Communal pour informer un maximum de citoyens. Quelle est la réponse par rapport à cette demande ?

Pascal Henry (MR) répond que pour la publication, il fallait d'abord que ça passe en Conseil communal. Ensuite, il doit se renseigner pour voir si c'est juridiquement possible de le publier. Concernant la concertation, le processus est long effectivement. Il va en tout cas falloir attendre la deuxième étape, avec l'enquête publique qui va devoir être réalisée. Lorsque le RIE aura été réalisé, tout sera un peu plus clair. Par rapport à tout ce qui est dit, il tient quand même à préciser que s'il y a concertation avec les riverains, ça ne sera pas parce que les conseillers auront insisté. Il déclare ne pas avoir besoin de cela pour apprendre à travailler en transparence et en concertation avec les citoyens.

Pol Perniaux (Pacte) a sous les yeux les huit étapes du processus : dépôt du dossier de base, réunions, dépôt de la demande au Gouvernement wallon, adoption provisoire du Gouvernement wallon, enquête publique, avis environnement, avis du Conseil communal et adoption définitive du Gouvernement. Les deux premières étapes ont donc été faites. Mais à quel moment là-dedans la consultation des citoyens se passe ? **Pascal Henry (MR)** répond que ce n'est pas encore décidé. Il ne veut pas s'avancer sur une date, il assure juste que ce sera fait. Il aurait déjà espéré que les premières étapes soient plus rapides, mais cela n'a pas été possible à cause d'impératifs. Il y aura bien concertation et transparence.

Ferdinand Jolly (I.C.) note qu'un considérant de la délibération parle d'autres zones de loisirs proches du Canal Charleroi-Bruxelles qui font l'objet de projets pour le développement touristique. Il y a donc des projets de développement le long du Canal, demande-t-il.

Claude Debrulle (Pacte) entend Pascal Henry dire qu'il ne faut pas le pousser dans le dos pour faire de la concertation. Toutefois, il rappelle que pour l'agrandissement de l'Administration communale et le déplacement de la bibliothèque, même en poussant dans le dos, ça n'est pas mis en place. Cela explique que tout le monde insiste pour ce dossier. Il se réjouit toutefois que cette fois, il y a une confirmation qu'il y aura concertation avec les riverains. Il redemande également quel est le projet touristique envisagé pour les 30 hectares appartenant à la Région et se trouvant le long du Canal. Cela fait des mois qu'il pose la question, il aimerait obtenir la réponse.

Christian Fayt (EPI) explique que, ce qui l'embête, c'est que ce dossier n'avance pas depuis douze ans. Il tourne en rond. Or, les jeunes ont un problème pour trouver de l'habitat et personne ne le dit. Il déclare que la majorité a été seule à dire que la priorité pour cette zone serait des constructions qui soient réservées aux jeunes. Il dit en avoir marre de la lenteur administrative. Il estime que la priorité et ce pourquoi tout le monde doit se battre, c'est que quelque chose soit fait pour garantir aux jeunes une habitation dans le coin.

Concernant le dossier de tourisme qui n'a rien à voir, avec ce point, il rappelle que c'est du terrain qui appartient à la Région wallonne. S'il ne donne pas de réponse, c'est parce qu'il n'en a pas. Un courrier a été reçu une semaine avant le Conseil qui annonce qu'il y aura un projet de développement du port de plaisance dans cette zone-là. C'est tout ce qu'il sait. Pourquoi le Collège s'y est intéressé ? À la suite des problèmes avec les papeteries et NLMK, la Commune cherche de nouvelles solutions. Quand la Commune a appris que ces terrains étaient à vendre, tout a été fait pour bloquer cela en précisant qu'il y avait un intérêt, afin d'éviter qu'une grosse société ne s'y installe. Il y a des riverains autour, il faut donc penser un développement doux de cette zone, pour avancer. Comme pour le Huleu, il s'agira d'avancer étape par étape.

Hélène de Schoutheete (I.C.) entend la préoccupation pour du logement pour les jeunes. Elle confirme que tous les partis sont préoccupés par cela, ainsi que le ras-le-bol de la lenteur administrative. Or, la Commune a un levier pour le logement par le biais des logements inoccupés, qui pourraient être aussi affectés. **Christian Fayt (EPI)** lui dit que c'est un autre problème. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** poursuit que dans un rayon d'un kilomètre autour de chez elle, il y a au moins quatre logements inoccupés. Cela fait partie du même problème selon elle. Cela fait des années qu'il est demandé de s'en occuper, et que rien n'est fait, estime-t-elle. **Pascal Henry (MR)** répond que c'est faux. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** trouve cela facile de dire que ça fait douze ans que le dossier est lancé et que ça ne bouge pas, alors que la Commune a la possibilité de faire des choses qui ne sont pas mises en place. **Christian Fayt (EPI)** répète que c'est hors-sujet. **Pascal Henry (MR)** répond que l'inactivité, c'était avant. Maintenant, il n'y a plus d'inactivité dans cette commune. Mais ce qui est demandé ici, ce n'est pas du logement pour les jeunes selon lui, mais bien de taxer ces logements inoccupés. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** et **Claude Debrulle (Pacte)** répondent que le fait de taxer ces logements n'est pas ce qui est demandé. Ce qu'ils demandent, c'est de les identifier et de trouver une solution. **Pascal Henry (MR)** lui demande de se rendre compte qu'il y a des gens qui sont dans l'embarras par rapport à cela. **Christian Fayt (EPI)** met fin à cette discussion qui est hors-sujet selon lui.

Daniel Vankerkove (I.C.) assure lui aussi que le fait de trouver du logement pour les jeunes est

CONSEIL COMMUNAL

en effet une priorité, qui est au cœur des préoccupations des mandataires depuis des années, selon lui. Il rappelle qu'un très grand projet avait été mis en place, avec la constitution d'un PCA et la construction de logements pour les jeunes à la rue de Samme par les autorités communales. Ce PCA et ces logements sont passés dans les mains de promoteurs immobiliers. Il demande donc d'être attentif à ce qui va être fait au Huleu. Lorsqu'il y a l'intention de faire du logement pour les jeunes, très vite d'autres acteurs viennent pour faire autre chose. Il demande que tout ce qui est possible soit fait pour maintenir la déclaration faite aujourd'hui et tout faire pour que ce qui a été dit soit réalisé. Ce sera du logement pour les jeunes de la Commune. Il faut mettre en ordre un bagage juridique pour faire en sorte que ce soit vraiment cela.

Luc Schoukens (Pacte) trouve évidemment qu'il est bon d'être attentif au logement pour les jeunes. Il demande de veiller aux attentes nouvelles par rapport au logement, avec peut-être un autre espace vert autour, des tiny houses, une autre attention à la gestion énergétique, etc. Il demande donc d'aller plus loin que de juste dire qu'il faut du logement pour les jeunes, mais aussi de voir quel type de logement, en tenant compte de la transition écologique et solidaire notamment. **Pascal Henry (MR)** ajoute qu'il faut que ce soit abordable financièrement. **VOTE : Oui (10 – EPI, MR et Luc Schoukens (Pacte)) – Abstention (7 – I.C. et Pol Perniaux et Claude Debrulle (Pacte))**

Pol Perniaux (Pacte) motive son abstention en regrettant que ce soit une occasion manquée. Il entend que ce n'est pas la bonne étape pour en savoir plus, et pourtant, c'était une belle occasion d'informer les citoyens, et peut-être même pourquoi pas de faire rêver conseillers et citoyens à un projet exemplaire sur l'ancien camping de Huleu. **Claude Debrulle (Pacte)** s'associe à cette abstention.

3. SPW SG – CENTRALE D'ACHAT UNIQUE – NOUVELLE CONVENTION D'ADHÉSION ET NOUVELLES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Françoise Peeterbroeck (EPI) explique qu'il s'agit d'une nouvelle convention d'adhésion. La Commune fait régulièrement appel à la centrale d'achat du SPW. C'est intéressant pour la Com-

mune et le CPAS, parce que ça évite de lancer soi-même le marché public. Cela permet également d'avoir de meilleurs prix que si le marché était fait uniquement pour l'itre. Les communes seront consultées avant lesancements des marchés.

VOTE : Oui (17 – Unanimité)

4. DROIT DE PLACE SUR LES MARCHÉS PUBLICS ET EN DEHORS DES MARCHÉS PUBLICS – SUSPENSION – EXERCICE 2022

Françoise Peeterbroeck (EPI) demande de suspendre pour 2022 la redevance relative au droit de place sur les marchés publics et en-dehors des marchés publics. Cela permettra peut-être aussi de développer un peu plus le marché hebdomadaire. C'est un petit geste vis-à-vis des commerçants.

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande si cela s'applique uniquement aux commerçants du marché de Virginal. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond que c'est aussi en-dehors des marchés publics. **Christian Fayt (EPI)** explique que cela s'applique aussi aux forains par exemple. **Pol Perniaux (Pacte)** demande un éclaircissement sur l'article concernant le règlement des données à caractère personnel. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond qu'il s'agit de définir les modalités requises en matière de traitement des données. C'est un article qui ne concerne que l'utilisation des données à caractère personnel des personnes qui bénéficieront de cette suspension. **Carlos Kuc (service juridique de l'Administration)** ajoute que cela fait suite à une remarque de la tutelle qui a demandé d'ajouter cet article.

VOTE : Oui (17 – Unanimité)

5. PCDR – BUDGET PARTICIPATIF DANS LE CADRE D'UNE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL – RÈGLEMENT / FORMULAIRE DE CANDIDATURE / GRILLE D'ÉVALUATION

Fabienne Mollaert (EPI) commence la présentation du point en tant qu'Échevine du budget participatif. Elle se réjouit de voir ce point arriver. Ce budget participatif permettra à des l'trois de créer des projets à destination des l'trois et de s'investir dans la Commune. En décembre, un budget de 10 000 EUR a été approuvé. Cela sera complété par la Région pour 10 000 EUR également.

Jacques Wautier (EPI) rappelle que le PCDN et

le Plan Maya n'existent plus. Il y a désormais le plan biodiversité, et l'apparition du budget participatif dans le PCDR. Cela doit permettre de renforcer la participation citoyenne, mais ça doit être fait dans le cadre d'un objectif PCDR. Les associations de fait ou les ASBL peuvent proposer un projet en suivant différentes étapes. La CLDR a mis sur pied formulaire et un règlement, ainsi qu'une grille d'évaluation des projets. C'est le citoyen qui votera à 50 % pour le projet qui lui plaît le plus. Il est donc demandé d'approuver la démarche ainsi que les documents annexés.

Claude Debrulle (Pacte) félicite l'Echevine et l'Echevin pour cette initiative qui aboutit, il s'en réjouit. Il rappelle qu'il n'y a pas de commission consultative du budget participatif sous cette législature. Ici, il y a enfin du concret. Il estime que le montant est modeste. C'est toutefois un bon début, et il est curieux de voir ce que cela va donner.

Concernant les critères, comment vont-ils être popularisés ? Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux déterminer un critère précis et majeur, à l'instar d'autres communes ? Certaines privilégient la cohésion sociale dans les projets à financer. Enfin, il voit que certaines communes scindent ce budget participatif par entité locale, pour éviter qu'un village ne soit plus financé probablement. N'est-il pas possible d'envisager cela à l'tre également, pour donner à chaque entité l'occasion de faire preuve d'initiative et de créativité ?

Enfin, la période de sollicitation est indiquée entre le 1er juin et le 31 août. Cela ne lui semble pas être une période propice à des demandes de projets. N'est-il pas possible d'étendre la publicité au 1er mai par exemple ? C'est peut-être l'occasion d'enclencher la dynamique rapidement.

Jacques Wautier (EPI) répond que le montant a été estimé par la Région, et il est revu tous les deux ans. Il estime lui qu'il faut attendre de voir les projets qui vont être proposés et l'implication de la population dans cette initiative.

Les projets par entité lui semblent compliqués, notamment parce que les villages n'ont pas la même ampleur. Des comités de quartier peuvent répondre à cet appel. Au plus le panel sera grand, au plus il sera possible de jouer avec les projets dans la sélection. Il va falloir voir ce dont



Ets. BONTET PHILIPPE
CHASSIS - PORTES - VOLETS - VERANDAS

0475/571 399 - 067/64 83 01
ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES
WWW.BONTET.BE

Agence Braine-le-Château



02/367 94 40
rue Latérale 1A
1440 Braine-le-Château

CONSEIL COMMUNAL

les gens ont besoin, ou ce dont ils ont envie. Il faut, selon lui, laisser ouvert au maximum.

Il précise également qu'un projet ne peut pas dépasser 50 % du montant. Cela fait partie des critères. Les votes vont se répartir de façon large, pour lui. Concernant les délais, il y a déjà des projets qui sont en cours. Des gens sont déjà revenus avec des projets. **Fabienne Mollaert (EPI)** ajoute que les citoyens seront informés des modalités de choix, mais au-delà de leur implication directe pour le vote, cela vise aussi à répondre au renforcement de la participation citoyenne, à l'amélioration du cadre de vie dans l'intérêt général et de manière durable. Il y a quand même des lignes directrices. Tout sera expliqué via le Bulletin Communal dès que la notification de l'octroi de la subvention aura été reçue.

Claude Debrulle (Pacte) lit que le dépôt des dossiers doit être compris entre le 1er juin et le 31 août. C'est donc une condition de recevabilité. Si des projets sont rentrés avant, seront-ils recevables ? Il faut éviter toute confusion. **Fabienne Mollaert (EPI)** estime que s'il est prêt avant le 1er juin, il suffit d'attendre la date pour le déposer. **Jacques Wautier (EPI)** ajoute que le dossier peut être rendu et qu'il sera mis en attente. **Claude Debrulle (Pacte)** demande également si deux projets sont déposés à 9 500 EUR, cela veut dire que le budget est bouclé ? **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que c'est possible, si ce sont les deux seuls dossiers choisis à l'issue du vote.

Hélène de Schoutheete (I.C.) se demande comment va se passer le vote des citoyens. Si elle a bien compris, ce sera électronique. Comment les citoyens vont-ils être appelés à voter ? Sur quel support ? Est-ce que chaque membre d'une même famille pourra voter ou est-ce que c'est sur base de l'adresse IP ? **Christian Fayt (EPI)** explique tout cela est géré par la Fondation Rurale de Wallonie, qui vient en soutien aux communes pour cela et qui a déjà fait ce genre de dossier dans différentes communes. Il précise aussi que c'est une initiative proposée tout récemment par la Ministre, et il n'y a donc pas encore beaucoup de dossiers qui existent. **Fabienne Mollaert (EPI)** ajoute qu'il y a une plateforme via la FRW. Tous les projets seront présentés sur une page réservée à la Commune d'Iltre et les gens pourront voter. Elle va se renseigner concernant

les votes des différents membres d'une même habitation.

Pol Perniaux (Pacte) estime que le vote des citoyens est essentiel dans ce budget participatif. S'il comprend bien, il n'y aura pas d'office le vote des citoyens. **Claude Debrulle (Pacte)** explique qu'il a compris cela aussi, et que c'est différent selon l'origine du projet. Si ça vient de la Commune, ou de citoyens, ce n'est pas la même chose. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que le but ici est quand même que ces projets soient proposés par le citoyen et les associations. **Jacques Wautier (EPI)** ajoute également que s'il n'y a pas assez de projets, il est possible qu'ils soient tous acceptés et qu'il n'y ait donc pas de vote. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** se demande s'il n'y a pas un risque de valider des projets stupides de cette manière. **Jacques Wautier (EPI)** rappelle qu'il y a de toute façon une étape de validation par la CLDR, sur base de critères précis, qui peut refuser un projet avant le vote.

Ferdinand Jolly (I.C.) félicite pour ce projet. Il note que le règlement prévoit qu'un comité de sélection sera mis en place, composé par des membres de la CLDR. Comment ces membres seront-ils choisis ? **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que c'est la CLDR qui va le faire. **Jacques Wautier (EPI)** ajoute que les membres de la CLDR ne sont pas nombreux. Parmi eux, ceux qui amèneront un projet ne pourront pas être sélectionnés.

Luc Schoukens (Pacte) trouve ce travail très intéressant. Il se demande toutefois de quelle manière les citoyens qui vont rentrer et travailler sur des projets pourraient avoir un soutien administratif de l'Administration communale ou de la Fondation Rurale de Wallonie afin de les épauler à réaliser les dossiers. **Fabienne Mollaert (EPI)** précise que c'est dans le règlement. **VOTE : Oui (17 - Unanimité)**

6. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Christian Fayt (EPI) les présente.

- Accord de la Région de la suspension concernant la redevance pour l'occupation du domaine public par le placement de terrasses, tables et chaises
- Accord sur la redevance communale pour l'occupation temporaire du domaine public de la commune pour tout type d'installation.
- Le budget pour l'exercice 2022 pour la Régie

Foncière est accepté.

- Le budget pour l'exercice 2022 de la Commune d'Iltre est accepté.
- Le projet concernant l'agrandissement de l'école d'Iltre est passé au comité d'experts, puisqu'il était au-dessus de l'estimation (591 000 EUR au lieu des 431 000 EUR estimés). Le comité a accepté la défense de l'architecte. C'est donc accepté, et ça peut passer à un comité de caractère avant l'accord du Ministre.
- Le théâtre de la Valette a reçu la convention signée et envoyée à la Ministre Linard, pour le 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023, à raison de 75 000 EUR par an.
- Enveloppe PIC reçue de 416 000 EUR. S'ajoute à cela une nouvelle donne, le Plan d'Investissement de la Mobilité active et intermodalité pour 116 000 EUR, soit 532 000 EUR en montant global.
- De la part de la Province, un arrêté confirmant 150 000 EUR pour la bibliothèque d'Iltre.
- De la part de la Province, un arrêté confirmant 250 000 EUR pour le Musée Marthe Donas.
- De la part de la Province, un arrêté confirmant 100 000 EUR pour la ZIT de Gaesbecq, qui commencera le 15 mars.
- Il y a eu une émission de télévision concernant la problématique des canalisations d'eau de la SWDE. Dès le lendemain, la SWDE a été contactée. Elle a répondu le 02 février qu'il y avait à Iltre 8627m de conduits, pour une longueur totale de 124 000 mètres, soit environ 6,9 %. Ils disent également qu'étant donné qu'il y a beaucoup de calcaire dans la région, celui-ci s'est mis autour du ciment-asbeste, donc il y a très peu de problème. Le plus gros danger réside pour le personnel de la SWDE, lorsqu'ils doivent forer ou couper ces canalisations.
- La Commune et son Bourgmestre avaient été cités devant le tribunal par les parents d'un élève concernant le port du masque à l'école primaire. Les personnes se sont désistées mais ont rejoint un groupe de près de 200 parents qui ont pris la décision d'ester en justice. Le verdict est tombé aujourd'hui. Les parents ont été déboutés et les parents ittrois qui avaient attaqués la Commune doivent s'acquitter des dépenses de justice au profit de la Commune.

Gascard G.S.C. sa
Constructions métalliques
Ferronneries contemporaines



Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Iltre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03

MEMBRE DE
COMARTAGRIND

**Electricité Marchal sprl**

A votre service depuis 1980

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéo-parlophonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com

MEMBRE DE
COMARTAGRIND

CONSEIL COMMUNAL

7. QUESTIONS ORALES

RUE MON PLAISIR

Daniel Vankerkove (I.C.) demande la remise en état d'une voirie située à Fauquez, entre la rue Arthur Brancart et le canal. Il parle de la rue Mon Plaisir, avec une vue splendide sur la vallée. Elle est encore praticable pour les tracteurs, mais ne l'est plus ou alors difficilement pour les voitures, les cyclistes et les piétons. Elle mérite d'être prise en considération. **Jacques Wautier (EPI)** demande de quel morceau le conseiller parle. **Daniel Vankerkove (I.C.)** précise qu'il parle de la partie qui part de la ferme vers le canal. **Jacques Wautier (EPI)** confirme que la rue s'abîme beaucoup. Les véhicules agricoles sont de plus en plus gros, et la route n'est pas prévue pour ce genre de charroi. Cette voirie fait presque un kilomètre. Les fossés ont été bouchés par les véhicules. Cela va faire lourd dans le budget. La solution de passer par le bas est étudiée, avec le PIC par exemple.

NOUVEAU DÉCRET WALLON CONCERNANT LES FOYERS DE CONTAMINATION

Hélène de Schoutheete (I.C.) évoque un texte adopté en séance plénière au Parlement wallon le 02 février dernier, et qui modifie le Code de l'Action sociale et de la santé, en ce qui concerne la promotion de la santé et de la prévention. Ces modifications concernent les foyers de contamination, la concentration de cas de maladies infectieuses dans le temps et dans l'espace avec une exposition commune. Cela parle également de la mise en place d'inspecteurs d'hygiène régionaux pour des missions de surveillance de maladies infectieuses, de gestion et de contrôle des épidémies. Il y a une obligation de déclaration dans certains cas, et les données des personnes infectées doivent être récoltées dans le cadre de ces déclarations, soit par les inspec-

teurs d'hygiène régionaux ou par des infirmiers ou médecins. Ces personnes sont tenues de garantir la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel dont elles ont connaissance mais n'est pas évoqué le secret professionnel. Ces personnes collaborent avec les autorités administratives locales par lesquelles ces mesures doivent être appliquées, soit les Bourgmestres et administrations, les présidents des CPAS, les services de police et le Gouverneur de Province. Les inspecteurs régionaux, les médecins et les infirmiers visés par le paragraphe ont le droit de s'introduire en tout lieu ayant été fréquenté par les personnes ou animaux contaminés ou suspectés de l'être. Pour le domicile, il faut l'accord de la personne. C'est un très bref résumé de ces modifications. Un professeur de droit de l'ULB a fait une première analyse du décret et s'inquiète des sources potentielles de dérives, notamment du fait que le modèle qui a servi pour ce décret est la loi pandémie, avant les amendements qui ont été faits. Il n'y a aucune précision donnée sur l'ampleur de l'épidémie dont on parle, et cela suffit à donner le plein pouvoir. Le Gouvernement pourra prendre toute mesure nécessaire, ce qui n'existe pas pour le Fédéral. C'est donc une loi pandémie mais sans limite dans le temps et sans aucune garantie pour le secret médical. Que sait le Collège de ce nouveau décret ? Quelles informations ont été données aux Bourgmestres qui semblent être des personnes concernées par l'application de ce nouveau décret ? L'intrusion que ce décret peut avoir dans la manière dont chacun se soigne. Elle trouverait intéressant qu'il y ait une information complète sur ce nouveau décret pour les Conseillers, voire pour la population. **Christian Fayt (EPI)** explique qu'il n'y a pas eu beaucoup d'informations à ce sujet. Il va se tourner vers le Gouverneur pour voir ce qu'il en

est et il reviendra avec plus d'informations.

FÉLICITATIONS SERVICE TRAVAUX

Pascale Carton (I.C.) a eu réponse à sa question pendant le Conseil. Elle en profite pour remercier le service Travaux pour le travail de nettoyage des trottoirs à la rue de Clabecq. **Jacques Wautier (EPI)** précise que la rue des Rabots est en cours aussi, et ce n'est pas terminé.

ARBRES LE LONG DU VIEUX CANAL

Luc Schoukens (Pacte) dit qu'il faisait un petit tour du côté de l'ancien canal, et il voyait les arbres plantés là avec une belle intensité, mais il se demandait quel entretien était prévu. Quelle est la prise en charge ? **Jacques Wautier (EPI)** explique que le terrain n'est pas à la Commune. C'est le Service des Eaux et Forêts qui a décidé de faire une plantation-là. Normalement, ce sont toutes des essences régionales, et tous les arbres de la Région wallonne seraient représentés. C'était le projet. Il va se renseigner.

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Chantal Vanvarebergh (I.C.) rappelle qu'en juin dernier, le Conseil avait voté en faveur de l'établissement d'un Conseil communal des Enfants. La semaine dernière, elle a croisé les animateurs du projet et une réunion était prévue avec les directions. Est-ce que cela veut dire que le projet démarre seulement ? Est-il possible d'avoir une projection ? **Lindsay Gorez (MR)** confirme que le dossier a été repoussé deux fois avec le Covid, notamment parce qu'il n'était pas possible de faire venir des animateurs extérieurs en école pendant toute une période. Un partenariat avec une association a aussi été noué pour accompagner ce projet, revoir la procédure, etc. Les deux éducateurs jeunesse ont été formés. Au départ du projet, seules deux écoles

Centre Funéraire Lesseigne

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre

Tél. 067/21 22 46

Mel' Ange
de Fleurs



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

CONSEIL COMMUNAL

avaient répondu. Maintenant, trois sont intéressées. Il y a eu une réunion avec les directions et le projet démarre en mars. Il y aura des élections, une explication aux jeunes, etc. Les enfants élus siégeront l'année suivante.

PAPETERIES

Ferdinand Jolly (I.C.) demande s'il y a une évolution de la situation sur le site des Papeteries de Virginal. Il a bien compris l'inquiétude du Bourgmestre à la suite de l'arrêt du démontage des machines, mais aussi la volonté de permettre au repreneur ittrois de s'installer sur le site. Est-il possible d'avoir un point sur la situation ? Qu'est-ce que le Collège compte faire pour débloquent cela ? **Christian Fayt (EPI)** répond que le dossier évolue avec une toujours la volonté de la société locale de s'y installer. Le Collège ne peut pas faire grand-chose, puisque c'est un site privé. Dès le Conseil communal, différents ministres ont été informés que le Conseil avait souhaité à l'unanimité que ce soit une entreprise locale qui s'y installe. Pour le rachat, les négociations sont toujours en cours.

DÉPASSEMENTS DE BUDGET DANS LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS

Claude Debrulle (Pacte) a constaté dans les pièces du Collège communal de fin janvier que l'appel d'offres relatif à l'agrandissement du bâtiment de l'Administration avait été clôturé, en raison d'un dépassement significatif du budget qui y était consacré. L'enveloppe budgétaire était de 826 000 EUR, et l'offre la plus basse reçue se chiffrait à 1 160 000 EUR, et 1 250 000 EUR pour la plus haute. Un nouvel appel d'offre a donc été relancé.

Le conseiller a plusieurs questions à ce sujet. D'abord, sur quelles bases cet appel d'offres est-il relancé ? Si elles sont les mêmes que celles fixées à l'origine, quelles garanties existent d'aboutir à un résultat budgétaire plus modeste ? Ensuite, il s'inquiète du respect du délai du 30 juin 2022 fixé par la Région pour décrocher le subside PIC lié à cet investissement, subside qui s'élève, à sa connaissance, à 320 000 EUR. Comment ce délai peut-il être respecté ? Par ailleurs, étant donnée l'ampleur de ce dépassement budgétaire, le conseiller propose de prendre comme base de travail les amendements soumis par différents conseillers de l'opposition, qui permettraient d'épargner 300 000 EUR pour ce projet. Qu'en pense le Collège ? Enfin, le conseiller constate qu'il y a déjà quelques mois, avec la maison rurale d'Haut-Ittre, il y avait aussi eu dépassement, avec un budget prévisionnel de 850 000 EUR, et une estimation architecturale de 1 500 000 EUR. Certes, les matériaux sont désormais plus chers. C'est une réalité, mais elle n'explique pas de tels dépassements de prévisions budgétaires, estime le conseiller. Il se demande dès lors si la majorité n'a pas les yeux plus gros que le ventre dans ses projets d'investissement. **Christian Fayt (EPI)** répond sur le ton de plaisanterie que l'avantage est qu'il a déjà un gros ventre. Il précise que ce dossier est fait par lots, à la demande légale de la Région. Différents lots ont eu des dépassements. En collaboration avec l'architecte et l'InBW, un nouvel appel d'offres va être refait concernant ces différents lots. C'est aussi parce qu'il y a eu très peu de réponses. Cette procédure permet de suivre la légalité. Pour le subside PIC, tout cela devrait arriver dans les temps. Si ce dossier avait été fait il y a huit ans, ça aurait coûté moins cher bien sûr. Il

précise aussi que c'est 350 000 EUR de subside PIC, auxquels s'ajoutent 30 000 EUR de la Province pour les ascenseurs.

PONT DE FAUQUEZ

Pol Perniaux (Pacte) demande des nouvelles du pont de Fauquez. Il pense se souvenir qu'une réunion était prévue. **Fabienne Mollaert (EPI)** confirme qu'il y a eu une réunion le 20 janvier dernier. Il en est revenu que l'audit de stabilité n'est pas encore fait. La Commune a remis un peu la pression pour obtenir cet audit et savoir ce qu'il en est du pont, savoir quel tonnage peut passer dessus. Depuis, deux mails ont été relancés en demandant la suite. Ce n'est pas la priorité puisque c'est un ouvrage d'art qui n'est plus utilisé, mais la Commune ne lâche pas. Les dégâts faits le 1er janvier devraient être réparés en mars, ce qui implique une nouvelle fermeture. Ça reste dans leur budget 2022-2023 de pouvoir le refaire.

Le conseil se poursuit à huis clos.

Julie Duthy

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL
15 MARS



PETIT TRAM

WWW.ITTRE.CULTURE.BE



centre
culturel
d'Ittre



Date de parution 7 et 8 mars 2022
Mensuel du Centre culturel d'Ittre - A.S.B.L.
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
067/64 73 23 - info@ittreculture.be

Editeur responsable : Nathalie Lourtie, directrice
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles

Les articles munis du sigle CU sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre
Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 6 et 7 avril 2022

LE PETIT TRAM

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.

Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.

Abonnement : 20 euros/an à verser au compte
BE50 0012 6285 4518.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du Centre culturel apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du Centre culturel et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de relecture est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien et Sophie Peeterbroeck.

Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre :
Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et

Sophie Peeterbroeck

Représentant de la Province : Anne-Sylvie Van Varembergh
Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Michel Ferrard, Michèle Counson, Gus Goossens, Doris Bertau, Marc Dubois, Jean-Marc Ternissien, Valérie Tilmans, Jacques Van Drooghenbroeck, Thibault Zaleski.

Ont collaboré à ce journal :

Secrétariat : Marie Vanderlinden.

Mise en page : Pascale Goffaux.

Coordination : Olivia Krokek

Rédaction : Olivia Krokek, Nathalie Lourtie, Karim Sartou, Ludovic Devriendt

Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.

Photos : Centre Culturel d'Ittre

Merci à nos correctrices du mois : Claire Lemaître et

Monique Veldeman

Impression : Rossel Printing Nivelles.

A participé à la distribution : Jacques Vanderlinden

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

AUGRANGE sprl



À VOTRE SERVICE



Charles de Le Hoye-Pussemier
067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

La Brioché d'Or
P. Rhuau

Votre artisan vous propose un large assortiment :
PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES,
TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ...
(COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)

Heures d'ouverture :

du mercredi au samedi de 7h à 18h - dimanche de 7h à 13h30

067/64 77 35

info@labriochedor.be - www.labriochedor.be
PÂTISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER

POUR VOS PUBLICITÉS
LE PETIT TRAM
067/64 73 23
WWW.ITTRE.CULTURE.BE



BÂTIMENT & JARDINAGE

Devis gratuit

Indépendant pratique tous types de travaux
intérieurs et extérieurs - Evacuation des déchets

0486/723 456

PHARMACIES DE GARDE

LUNDI 7 MARS LOOP

Rue De Mont-Saint-Pont, 20 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669361

MARDI 8 MARS VESNAU

Rue De La Libération, 10 VIRGINAL-SAMME
067 646187

MERCREDI 9 MARS DEPUITS-LEBLANC

Rue Neuve, 5 ITTRE
067 648421

JEUDI 10 MARS MULTIPHARMA STIEVENART

Rue De Mons, 73 TUBIZE 02 3556050

VENDREDI 11 MARS VANDERSTEEN

Rue De La Déportation, 50 TUBIZE
02 3556079

SAMEDI 12 MARS FAMILIA ALEXIS

Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE
02 3669204

DIMANCHE 13 MARS FAMILIA ALEXIS

Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE
02 3669204

LUNDI 14 MARS PH. DE SAINTES - PEETERS

Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES
02 3900438

MARDI 15 MARS MULTIPHARMA MESSAOU

Grand Place, 9 TUBIZE
02 3900355

MERCREDI 16 MARS REBECQ-QUENAST

EMDADI
Rue Du Faubourg, 1 QUENAST
067 670707

JEUDI 17 MARS JONCKHEERE

Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE
02 3556259

VENDREDI 18 MARS FAMILIA VION L.

Rue De La Libération, 10 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669010

SAMEDI 19 MARS BRENNARD

Rue Docteur Colson, 36 REBECQ
067 636424

DIMANCHE 20 MARS BRENNARD

Rue Docteur Colson, 36 REBECQ
067 636424

LUNDI 21 MARS LOOP

Rue De Mont-Saint-Pont, 20 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669361

MARDI 22 MARS GUILLAUME

Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669065

MERCREDI 23 MARS MULTIPHARMA LATTENIST

Place Josse Goffin, 11 TUBIZE
02 3559948

JEUDI 24 MARS BRENNARD

Rue Docteur Colson, 36 REBECQ
067 636424

VENDREDI 25 MARS DES FORGES - SMOOS

Rue Du Château, 51 CLABECQ
02 3557541

SAMEDI 26 MARS PH. DE SAINTES - PEETERS

Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES
02 3900438

DIMANCHE 27 MARS PH. DE SAINTES - PEETERS

Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES
02 3900438

LUNDI 28 MARS DE BUIJL

Rue Du Pont, 62 REBECQ
067 638201

GARDE DE 9H À 9H LE LENDEMAIN

MARDI 29 MARS VESNAU

Rue De La Libération, 10 VIRGINAL-SAMME
067 646187

MERCREDI 30 MARS FAMILIA ALEXIS

Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE
02 3669204

JEUDI 31 MARS REBECQ-QUENAST - EMDADI

Rue Du Faubourg, 1 QUENAST
067 670707

MÉDECINS DE GARDE

Lieu : Hôpital de Tubize (CHTN)

au n°8 de l'Avenue de Scandiano.

Ouvert : les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé. L'appel au médecin volant se fera via le **1733**.

Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le **1733**.

CARNAVAL SAUVAGE À ITTRE

Samedi 12 mars à partir de 18h30

BALADE CONTÉE SUR LES CHEMINS DU VIEUX CANAL

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS



PASCAL HENRY

Rue du bois de la Houssière, 68
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE



L'assurance sans souci !

067.64 93 09



NATHALIE DUVEILLEZ - DOULA

- Accompagnements autour de la naissance dans le respect et la bienveillance de tous
- Massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

POSSIBILITÉ DE CHÈQUES-CADEAUX

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre

0477/65 74 10

nathalie.duveillez@prowebbox.com

www.nathalieduveillez.be

ACTION KIDS

Une seconde paire OFFERTE!*

 RESERVE
  SPORT
  SOLAIRE

Bénéficiez également de notre **GARANTIE KIDS*** pour les lunettes de vos enfants durant 2 ans!

OPTIC WERY

Rue de la Libération 42/2, 1440 Braine-Le-Château
02/366.42.30 - opticwerybic@gmail.com



Rejoignez-nous sur Instagram 

Retrouvez-nous sur facebook 

*VOIR CONDITIONS EN MAGASIN - OFFRE NON CUMULABLE. ACTION VALABLE JUSQU'AU 31/03/2022



L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL
067/780 670 - 0497/415 421 - 0494/652 753
letabledhotes@letabledhotes.be
www.letabledhotes.be

ESPRIT SALON



COIFFEUSE À DOMICILE

AVEC 15 ANS D'EXPÉRIENCE

Pour toutes questions ou prise de rendez-vous merci de contacter le
0474/795 609

JASMIN

MAZOUT ET PELLETS

www.mazout-jasmin.be

067/64 80 35




FUNÉRAILLES MICHAËL

Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal
067 70 17 17
www.funeraillsmichael.be



Cuisines équipées sur mesure ...



Yvébè sprl
Une histoire de cuisine ... yvesvanbrabant@gmail.com
0495 20 20 89
www.yvebe.be

Problème d'égout?
Rioolprobleem?



GODART

LA TECHNIQUE SANS FRONTIÈRES
TECHNIEK ZONDER GRENZEN

067/64.92.55
www.godart.be

CLAES MATÉRIAUX

sprl
Terrasses en pierres naturelles et grès de cerames



Votre partenaire pour toutes vos terrasses

MATÉRIAUX - CARRELAGE - ISOLATION

TOUJOURS UN CARRELAGE DE QUALITÉ POUR UN PRIX À LA PORTÉE DE TOUS

3, rue Bierny à 1460 Virginal - claes-materiaux@hotmail.com
Tél./Fax 067/64 80 96
En semaine de 7h30 à 18h - Samedi de 7h30 à 12h